

The background of the cover is a photograph of the Hotel de Ville in Nancy, France. In the foreground, a large bronze statue of a muscular man is shown from the back, looking towards the building. The building's facade is ornate, with a clock tower at the top and the words 'HOTEL DE VILLE' inscribed on the wall. A golden street lamp is visible in the middle ground.

N

Nancy,

RAPPORT DE PRÉSENTATION  
BUDGET PRIMITIF 2022

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF 2022	6
L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2022	8
UN BUDGET MARQUÉ PAR LES CRISES	10
<b>LE BUDGET PAR NATURE</b>	<b>12</b>
<b>LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14</b>
1. LA DYNAMIQUE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14
Des recettes fiscales dynamiques	16
Une stagnation des dotations ?	17
Les subventions et aides à l'activité	18
Un retour à la normale des recettes d'activité ?	18
2. LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	19
Les dépenses RH	20
Un renforcement des subventions versées	20
Des charges contenues malgré l'inflation	21
Les charges financières	22
<b>LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>24</b>
1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ACCRUES	24
Le GER - Gros entretien & Renouvellement du Patrimoine	26
Le budget participatif	26
Les projets pluriannuels et les autorisations de programme	27
Le remboursement de la dette	28
2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	29
Les fonds propres consolidés	30
Un meilleur taux de subventionnement	30
Une dette maîtrisée	31

<b>LE BUDGET PAR POLITIQUES PUBLIQUES</b>	<b>32</b>
VILLE ÉDUCATIVE, SPORTIVE, CULTURELLE ET CRÉATIVE	36
Ville culturelle	36
Ville éducative, de la petite enfance au jeune adulte	40
Ville sportive	42
VILLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE	44
Solidarités	45
Seniors et autonomie	46
Santé	47
Diversité, handicap et lutte contre les discriminations	48
VILLE ENTREPRENANTE ET EXPÉRIMENTALE	50
Économie, commerce, marchés et attractivité	51
Emploi, insertion et apprentissage	52
L'action internationale de la Ville de Nancy	53
VILLE DÉCARBONNÉE ET NATURE	54
Mobilités et stationnement	55
Nature en ville et transition écologique	56
Urbanisme écologique	57
VILLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE	58
Citoyenneté	59
VILLE DES PROXIMITÉS ET DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS	60
Sécurité, propreté et tranquillité	61
Les services à la population	62
Animations dans la ville	63
VILLE RESPONSABLE	64
Administration générale	65
Patrimoine et logistique	66
Ville numérique	67



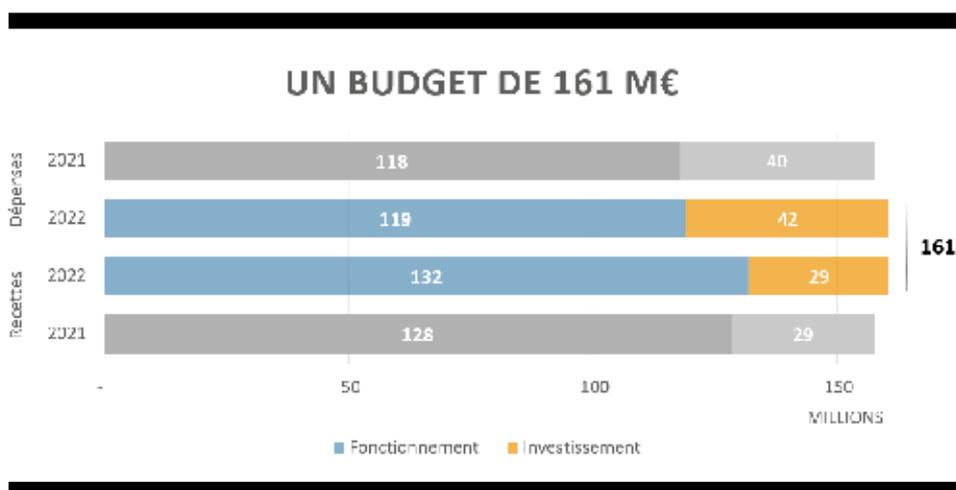
# INTRODUCTION

## DANS CE CHAPITRE

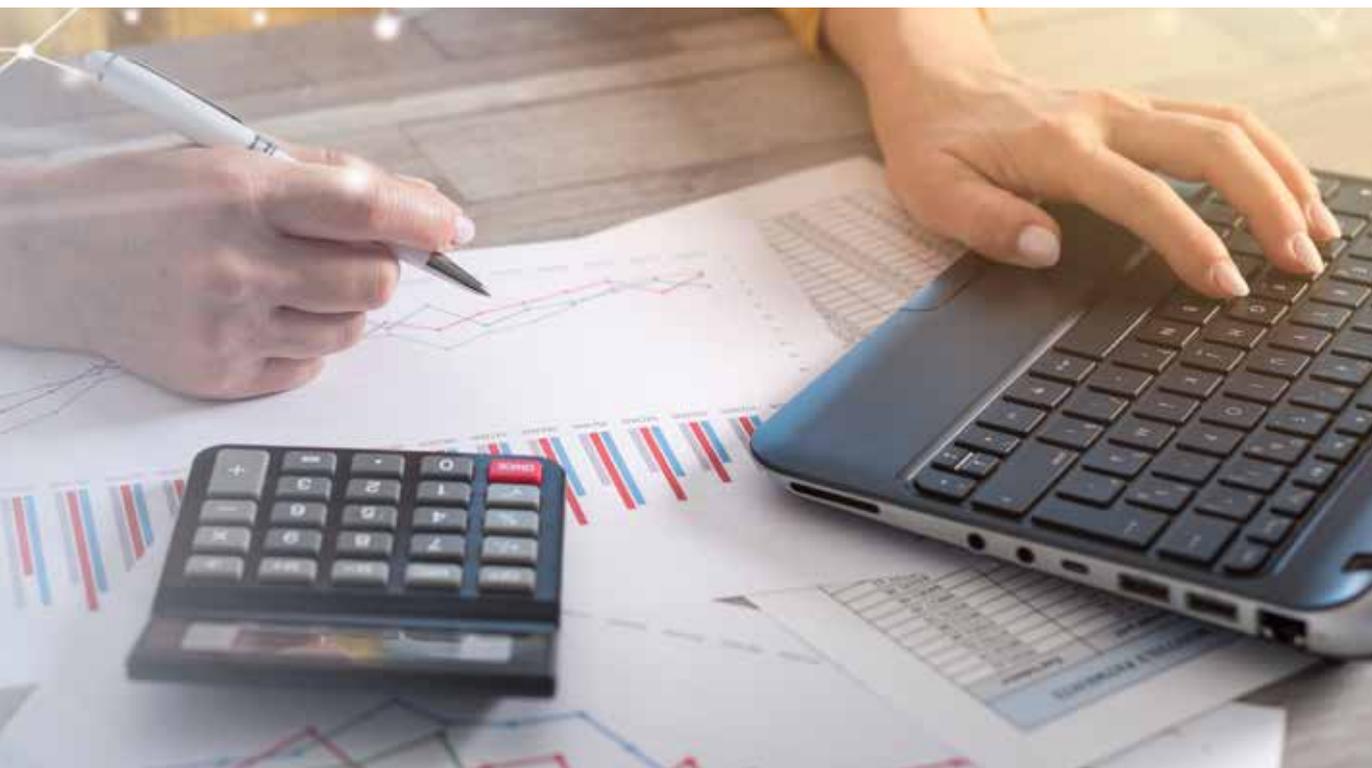
- > PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF 2022
- > L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2022
- > UN BUDGET MARQUÉ PAR LES CRISES

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF 2022

*Le budget primitif 2022 consolidé (mouvements réels du budget principal et de ses budgets annexes hors flux croisés internes) représente 160,86 M€ de dépenses réelles, dont 119,27 M€ en fonctionnement et 41,58 M€ en investissement.*



Si le budget 2021 fut, en début de mandat, un budget d'engagement des transitions, le budget primitif 2022 est résolument un budget de transformations. Conformément à la stratégie présentée lors du Rapport d'Orientations Budgétaires du 21 février dernier, le BP 2022 prolonge et renforce l'action municipale en faveur d'une ville plus écologique, plus attractive, plus solidaire, et plus démocratique.



Marqueur fort de cette ambition, le budget s'accompagne de l'ouverture de 105 M€ de crédits d'investissements en Autorisations de Programmes (AP) pluriannuelles permettant de financer et programmer les projets structurants du mandat : la rénovation du musée lorrain, la rénovation et reconstruction de deux médiathèques dont celle du plateau de Haye, le programme « Écoles d'Avenir », la création d'une Maison des Femmes, et la nouvelle implantation du Ballet de Lorraine dans le cadre du projet de future cité du spectacle vivant.

Pour 2022, le budget prévoit 21,2 M€ d'investissements à la fois pour ces projets structurants, la poursuite des travaux de performance énergétique, l'installation

d'un restaurant inter-administratif en lien avec l'aménagement de la cité administrative de l'État en cœur de ville, l'achèvement du bassin central du parc de la Pépinière, la rénovation des équipements sportifs de proximité, sans oublier les investissements du quotidien dans les écoles, musées, MJC et bâtiments municipaux.

Ce budget traduit donc fidèlement le contrat passé avec les nancéiens. Il s'articule autour de 4 engagements principaux pour une ville ambitieuse et responsable :

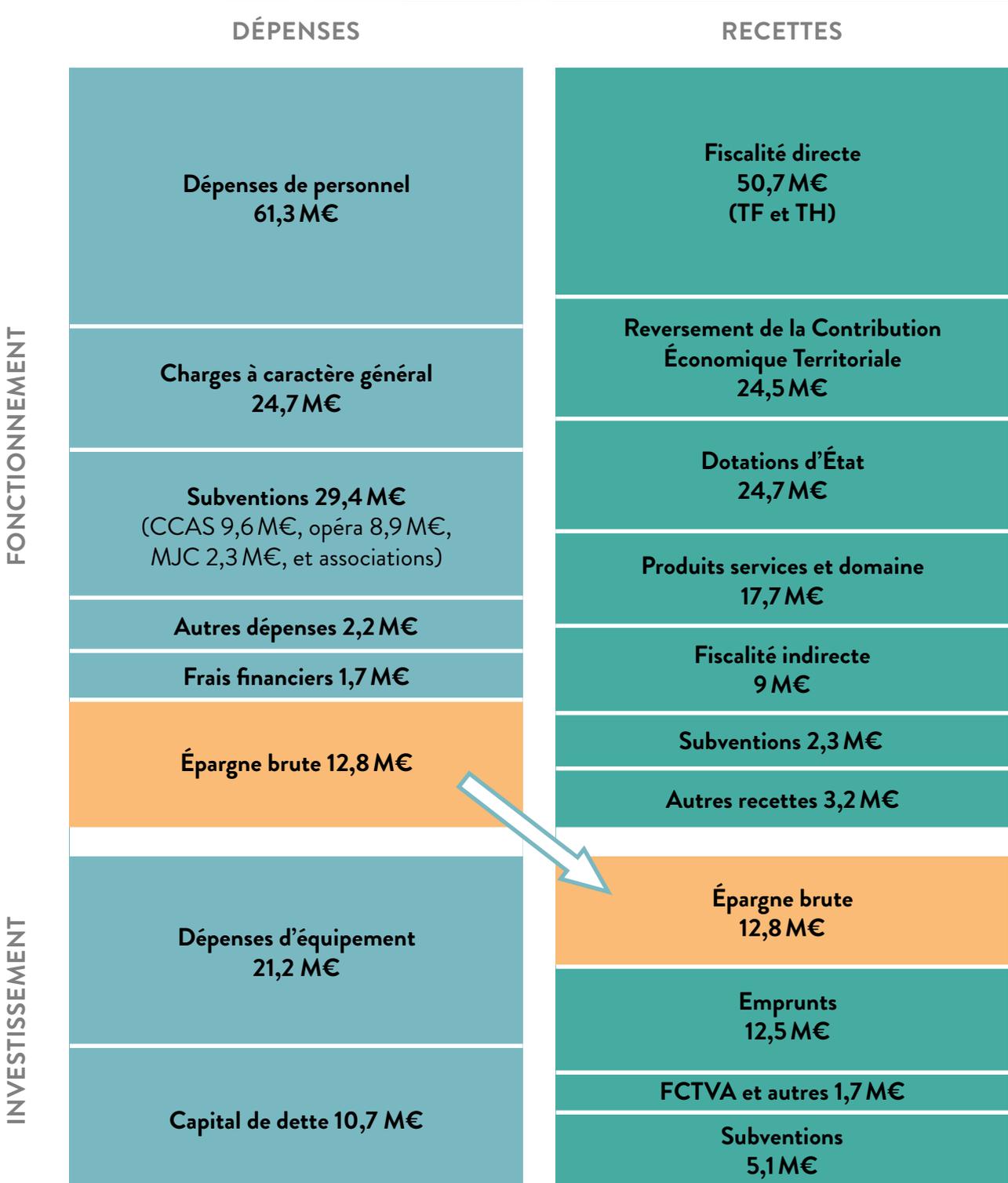
- Ne pas recourir au levier fiscal pour protéger le pouvoir d'achat des habitants et soutenir les acteurs locaux face à la situation difficile liée au Covid et à l'inflation,

- Maintenir l'épargne de fonctionnement grâce à une gestion raisonnée des dépenses et en créant une dynamique des recettes,
- Investir aussi fortement que possible pour concrétiser les projets du mandat et soutenir la relance économique et l'emploi local,
- Contrôler l'endettement de la commune pour ne pas obérer les capacités financières futures de la ville.



# L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2022

*Le Budget Primitif 2022 prévoit un niveau d'épargne brute de 12,75 M€ (soit 20 % de plus qu'en 2021) de sorte que la Ville de Nancy puisse financer un ambitieux programme d'investissement de plus de 21 M€ sans augmenter les taux de fiscalité.*





# UN BUDGET MARQUÉ PAR LES CRISES

## CRISE SANITAIRE : UN IMPACT DE PLUS DE 8 MILLIONS D'EUROS

L'impact de la crise sanitaire est double :

D'abord, le budget 2022 « hérite » des conséquences financières subies les 2 années précédentes : plus de 7,8 M€ entre 2020 et 2021. Autrement dit, sans la crise, la dette de la ville serait inférieure de 7 % à son niveau actuel ce qui lui conférerait davantage de marges de manœuvre.

La répercussion des coûts précédents sur 2022 se traduit également par la somme de 261 K€ que le budget doit constater cette année encore et jusque 2024 suite à l'étalement sur 5 ans des 1,3 M€ coûts directs supportés en 2020.

Ensuite, et quand bien même le coût direct de la crise tend à se résorber avec la levée des contraintes sanitaires, permettant de reprendre les activités y compris celles génératrices de recettes, le budget 2022 affiche un « impact covid » évalué à 400 K€, essentiellement en raison des dépenses de désinfection des locaux, de distribution de gel hydroalcoolique et de masques dans les services et établissements communaux.



Impacts financiers Covid	Bilan 2020	Estimation 2021	Prévision 2022	Total
<b>Dépenses COVID</b>	<b>2 354 434</b>	<b>439 632</b>	<b>551 448</b>	<b>3 345 514</b>
<i>dont masques, désinfection, etc...</i>	<i>1 162 091</i>	<i>267 392</i>	<i>437 093</i>	<i>1 866 576</i>
<i>dont télétravail</i>	<i>107 055</i>	<i>110 705</i>	<i>114 355</i>	<i>332 115</i>
<b>Pertes de recettes</b>	<b>3 908 963</b>	<b>2 086 912</b>	<b>13 000</b>	<b>6 008 875</b>
<i>dont musées et locations de salles</i>	<i>417 045</i>	<i>335 262</i>		<i>752 307</i>
<i>dont stationnement</i>	<i>1 649 268</i>	<i>800 000</i>		<i>2 449 268</i>
<b>Coût brut direct de la crise sanitaire</b>	<b>6 263 397</b>	<b>2 526 544</b>	<b>564 448</b>	<b>9 354 389</b>
<b>Economies liées au COVID</b>	<b>2 499 158</b>	<b>619 154</b>	<b>168 000</b>	<b>3 286 312</b>
<i>dont repas (cantines)</i>	<i>533 000</i>		<i>32 000</i>	<i>565 000</i>
<i>dont éducation (classes découvertes, piscines...)</i>	<i>90 000</i>	<i>116 000</i>	<i>111 000</i>	<i>317 000</i>
<b>Coût net direct de la crise sanitaire</b>	<b>3 764 239</b>	<b>1 907 390</b>	<b>396 448</b>	<b>6 068 077</b>
<b>Soutien au tissu économique</b>	<b>1 970 714</b>	<b>180 069</b>	<b>-</b>	<b>2 150 783</b>
<i>dont exonération loyers / marchés</i>	<i>190 236</i>	<i>114 466</i>		<i>304 702</i>
<i>dont bons d'achat bonifiés</i>	<i>276 000</i>			<i>276 000</i>
<i>dont remise TLPE / redevance enseigne</i>	<i>424 814</i>			<i>424 814</i>
<i>dont exonération terrasses</i>	<i>515 921</i>	<i>65 603</i>		<i>581 524</i>
<b>Coût net total de la crise sanitaire</b>	<b>5 734 953</b>	<b>2 087 459</b>	<b>396 448</b>	<b>8 218 860</b>

## UNE ANNÉE 2022 INCERTAINE

Par ailleurs, l'actualité ne fait que souligner davantage les incertitudes évoquées dès le rapport d'orientations budgétaires. L'inflation croissante des derniers mois, liée la reprise économique mondiale, s'accélère avec les impacts avérés ou anticipés de la guerre en Ukraine sur les prix du pétrole ou du gaz. De plus cette situation fait peser des risques en matière d'approvisionnement de certains matériaux qui peuvent en renchérir le coût ou perturber le rythme des chantiers.

La situation humanitaire des ukrainiens supposera également que la ville participe aux mesures de solidarités qui s'imposent pour leur venir en aide.



# LE BUDGET PAR NATURE

## DANS CE CHAPITRE

- > LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
- > LA SECTION D'INVESTISSEMENT





# LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

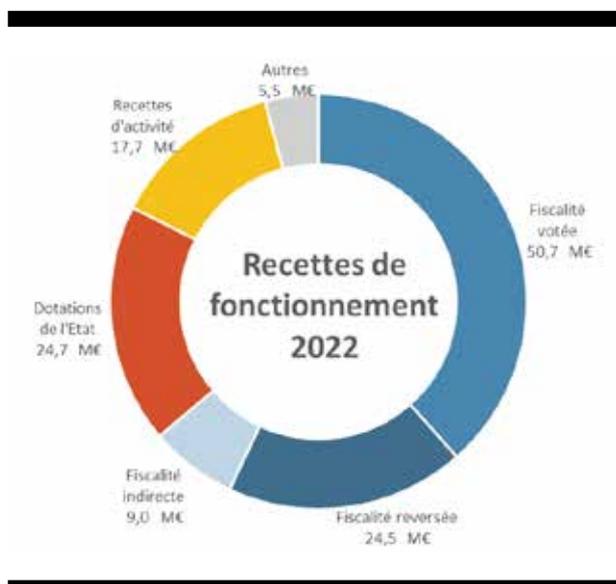
## 1. LA DYNAMIQUE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le budget prévoit une augmentation des recettes réelles de fonctionnement de 2,8 % entre 2021 et 2022, soit 3,5 M€. Cette évolution repose notamment sur l'hypothèse de l'amélioration de la situation sanitaire qui avait sensiblement grevé les recettes 2021 et du dynamisme de la fiscalité locale, déjà constaté l'an dernier.

CHAPITRES	BP 2021	BP 2022	Evolution
70 - Produits des services	13,69 M€	14,94 M€	9,2%
73 - Recettes fiscales	79,17 M€	84,17 M€	6,3%
74 - Dotations et participations	30,48 M€	27,41 M€	-10,1%
75 - Autres produits de gestion courante	2,44 M€	2,75 M€	12,8%
77 - Produits exceptionnels	0,35 M€	0,47 M€	33,1%
013 - Atténuations de charges	0,67 M€	0,70 M€	5,1%
002 - Résultat n-1	1,61 M€	1,55 M€	-3,8%
<b>Total général</b>	<b>128,41 M€</b>	<b>131,99 M€</b>	<b>2,8%</b>
<i>Mouvements interbudgets</i>	<i>0,54 M€</i>	<i>0,55 M€</i>	<i>0,8%</i>



En complément de la présentation « budgétaire » ci-dessus, ce graphique décline de façon plus analytique les principales composantes des recettes. Les différentes ressources fiscales composent 64 % du budget de fonctionnement, pour 19 % de dotations de l'État et 13 % de recettes d'activité.



## DES RECETTES FISCALES DYNAMIQUES

### La fiscalité directe représente au total

**50,74 M€, soit 38 % du budget de fonctionnement.**

Suite à la réforme de la Taxe d'Habitation (TH), le produit de la fiscalité directe comprend essentiellement les taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) et non bâties (TFPNB). La taxe d'Habitation, que la ville perçoit désormais uniquement pour les résidences secondaires et les logements vacants, ne représente plus que 1,85 M€ environ.

Le montant prévu en 2022 progresse ainsi de 11 % par rapport au BP 2021, mais de seulement 3,5 % par rapport au montant réellement perçu l'an dernier (dont 3,4 % au titre de l'inflation des bases\* et 0,1 % au

RECETTES FISCALES	BP 2021	BP 2022	Evolution
Fiscalité directe	45,72 M€	50,74 M€	11,0%
Fiscalité reversée	24,53 M€	24,48 M€	-0,2%
Droits de mutation	5,44 M€	5,38 M€	-1,1%
Taxe sur l'électricité	1,83 M€	1,91 M€	4,7%
Autres produits fiscaux	1,65 M€	1,67 M€	0,7%
Compensations d'exonérations	3,15 M€	0,38 M€	-87,9%
<b>TOTAL</b>	<b>82,31 M€</b>	<b>84,55 M€</b>	<b>2,7%</b>

titre de leur progression physique, c'est-à-dire la construction de nouveaux logements ou commerces). **Les taux d'imposition de la commune sont inchangés en 2021.**

La comparaison avec le BP 2021 est biaisée par la réforme de la taxe habitation qui a conduit à la réduction des compensations d'exonérations de la TH (3 M€

en 2021), qui sont désormais intégrées dans le nouveau produit de taxe foncière qui vient donc augmenter facialement le montant des impôts directs en 2022.

*\* Pour rappel, depuis 2018, l'actualisation des bases n'est plus votée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances, mais directement indexée sur l'inflation réelle constatée entre novembre*

*n-2 et novembre n-1 (soit 3,4 % entre novembre 2020 et novembre 2021).*

L'estimation 2022 du produit lié au foncier bâti est obtenue en appliquant aux bases prévisionnelles le taux d'imposition de la commune, qu'il faut minorer du coefficient correcteur (CoCo) garantissant la neutralité de la réforme de la taxe habitation.

Les différentes variables déterminant le montant de recettes prévues sont transposées dans le tableau ci-dessous.

FISCALITE DIRECTE (en milliers d'euros)		2021 (information DDFIP)				2022 (prévisions BP)			
		Bases	Taux	CoCo*	Produit	Bases	Taux	CoCo*	Produit
Taxe Habitation	des résidences secondaires	10 887 K€	11,42%		1 246 K€	11 366 K€	11,42%		1 298 K€
	des logements vacants	4 527 K€			517 K€	4 726 K€			540 K€
	rôles complémentaires				52 K€				57 K€
	<b>sous-total</b>				<b>1 815 K€</b>				<b>1 895 K€</b>
Taxe foncière des propriétés bâties	des locaux d'habitation	132 867 K€	29,68%	0,924426	36 455 K€	138 714 K€	29,68%	0,924426	38 059 K€
	des locaux professionnels	38 406 K€			10 616 K€	38 932 K€			10 682 K€
	rôles complémentaires				42 K€				40 K€
	<b>sous-total</b>	<b>171 274 K€</b>			<b>47 113 K€</b>				<b>48 781 K€</b>
Taxe foncière des propriétés non bâties		345 K€	17,51%		60 K€	343 K€	17,51%		60 K€
<b>TOTAL</b>					<b>48 989 K€</b>				<b>50 736 K€</b>

\*Coefficient Correcteur minorant le produit de taxe foncière, depuis le transfert de la part départementale ne devant pas excéder l'ancienne taxe habitation

Ce chapitre intègre également la **fiscalité reversée** par le Grand Nancy aux communes qui est composée de :

- L'attribution de compensation qui correspond au produit de la Taxe Professionnelle perçu par la Ville avant 2001. Cette attribution correspond à 21,052 M€.
- La dotation de solidarité métropolitaine (DSM) qui s'établit à 3,425 M€, en baisse de 50 K€ dès lors qu'elle n'est plus majorée au titre de la participation des autres communes au fonctionnement du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme désormais porté par la Métropole.

La fiscalité englobe également les **droits de mutation** versés par les acquéreurs lors d'une transaction immobilière sur le territoire communal. Ce produit est donc « volatile » dès lors qu'il dépend du marché immobilier qui peut connaître des évolutions significatives d'une année à une autre. Par prudence, le montant de 5,38 M€ a été retenu en 2022.

## UNE STAGNATION DES DOTATIONS ?

Ces recettes représentent 18,7 % du budget de fonctionnement et sont globalement stables depuis la fin de la baisse des dotations, même si un certain nombre d'évolutions peuvent être observées en 2022.

La **Dotation Globale de Fonctionnement** versée par l'État se compose d'une Dotation forfaitaire (20,37 M€) assise sur le nombre d'habitants et d'une Dotation de Solidarité Urbaine dite « DSU » (3,475 M€) dont la ville de Nancy bénéficie dès

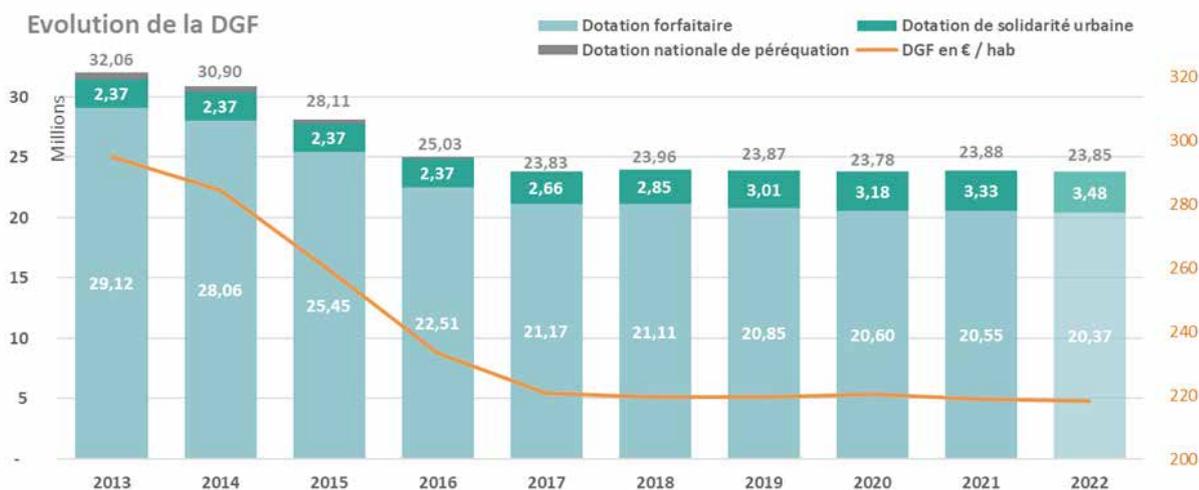
CONCOURS DE L'ETAT	BP 2021	BP 2022	Evolution
Dotation Globale de Fonctionnement	23,71 M€	23,85 M€	0,6%
Autres dotations	0,66 M€	0,81 M€	22,3%
Fonds de Compensation de la TVA	0,03 M€	0,07 M€	109,9%
<b>TOTAL</b>	<b>24,40 M€</b>	<b>24,72 M€</b>	<b>1,3%</b>

lors qu'elle présente une richesse fiscale inférieure à la moyenne des communes.

La loi de finances 2022 ayant reconduit la logique consistant à écrêter la dotation forfaitaire pour renforcer les dotations de

péréquation (dont DSU), la ville devrait continuer à perdre davantage de dotation forfaitaire (- 200 K€) qu'elle ne gagnera de DSU (+ 145 K€). Cela étant, la progression du nombre d'habitants nancéiens devrait constituer un produit supplémentaire

(environ 20 K€). Dans l'attente de la notification précise de la DGF communale, le budget 2022 anticipe donc une baisse de 35 K€ par rapport au montant perçu en 2021, pour un montant par habitant de 218 €.



Les **autres dotations** augmentent de 150 K€, dont 140 K€ au titre de la participation de l'État à l'obligation de financements de l'enseignement des moins de 3 ans en écoles privées (pour compenser une nouvelle dépense du même montant au BP 2022).

Le **Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée** (FCTVA) perçu en fonctionnement, au titre des dépenses d'entretien des bâtiments publics devrait voir son produit progresser suite au travail de qualité comptable réalisé pour mieux recenser les dépenses éligibles.

## UN RETOUR À LA NORMALE DES RECETTES D'ACTIVITÉ ?

Ce poste valorisé à hauteur de 17,66 M€ représente 13,4 % des recettes de fonctionnement. Il inclut schématiquement quatre types de recettes : les produits du domaine : loyers divers, redevances de stationnement, recettes tarifaires perçues auprès des usagers, et remboursements de frais ou de mises à disposition de personnel.

SUBVENTIONS RECUES	BP 2021	BP 2022	Evolution
Domaine	4,20 M€	4,70 M€	11,9%
Stationnement	6,80 M€	7,45 M€	9,5%
Usagers	3,73 M€	4,01 M€	7,5%
Remboursements de frais	1,35 M€	1,49 M€	10,4%
<b>TOTAL</b>	<b>16,09 M€</b>	<b>17,66 M€</b>	<b>9,7%</b>

Les recettes **domaniales** reposent sur les loyers des équipements culturels (1,57 M€) tels que l'Opéra, L'Autre Canal, sur les droits de places des marchés (0,6 M€), les frais d'installation des foires de printemps et d'automne (0,36 M€), ou le port de plaisance (0,118 M€). La levée des restrictions sanitaires qui permet de remettre en location certaines salles (telles que Poirel ou Gentilly) devrait permettre à ces produits d'augmenter de 500 K€.

Les produits liés au **stationnement** devraient progresser de 650 K€ compte-tenu de l'amélioration de la situation sanitaire (hypothèse de diminution du télétravail et d'absence de confinement) et de l'ajustement du tarif des Forfaits Post-Stationnement pour mieux prévenir les défauts de paiement.

RECETTES DU STATIONNEMENT



Pour rappel, le montant du produit des forfaits post-stationnement prévu en 2022 (1,9 M€) est minoré par le reversement à la métropole d'une partie de ces recettes (au titre de 2021 avec un an de décalage), pour 180 K€. Le produit net attendu en 2022 est donc de l'ordre 1,7 M€.

S'agissant du recouvrement des recettes tarifaires perçues auprès des usagers, là encore, la reprise d'activité devrait se traduire par un retour progressif des redevances (+ 280 K€). Ces produits concernent majoritairement l'éducation (2,585 M€) avec les factures de cantine et d'activités périscolaires, mais également la culture (0,79 M€) avec la billetterie des musées ou les abonnements à la Médiathèque. Elles intègrent également les droits de concessions des cimetières (0,49 M€).

## LES SUBVENTIONS ET AIDES À L'ACTIVITÉ

Les subventions attendues passent de 2,94 à 2,31 M€ (- 630 K€), dès lors que le soutien de la CAF en matière de Petite Enfance ne transite plus par le budget ville en 2022 mais se voit versé directement au CCAS (- 614 K€). Nonobstant ces nouvelles modalités de versement, la nouvelle Convention Territoriale Globale de la CAF se traduit par un soutien supplémentaire de plus de 350 K€ pour le CCAS.

Par ailleurs, on peut noter que les subventions de la Région diminuent de 175 K€ (le financement du musée lorrain diminue de 270 K€ mais de nouveaux soutiens sont obtenus à hauteur de 110 K€ pour le musée des Beaux-Arts, le Livre sur la Place et la galerie Poirel). A l'inverse, de nouveaux financements sont inscrits au BP 2022 pour le Département (15 K€ pour le livre sur la place), le Fonds Social Européen (50 K€ pour l'insertion), ou au titre du mécénat pour l'Art Dans Nancy (10 K€) par exemples.

## LES AUTRES RECETTES

Les **produits exceptionnels** (0,47 M€) regroupent notamment la perception d'indemnités suite à sinistre ou contentieux

Les **atténuations de charges** (0,7 M€) comprennent les reversements des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie des agents (et les participations de l'État à l'emploi de contrats uniques d'insertion (0,506 M€).

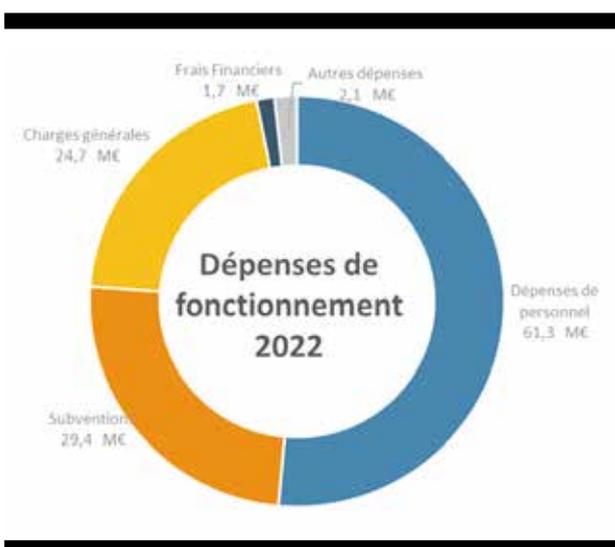
L'**excédent de clôture** de l'exercice précédent (1,55 M€) reflète la part du résultat de fonctionnement 2021 qui n'a pas été transféré en investissement. Dans l'attente de l'approbation du compte administratif en conseil municipal, il s'agit d'une reprise anticipée du résultat basé sur le compte de gestion provisoire transmis par la Trésorerie.

## 2. LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dans un souci de bonne gestion qui ne doit pas être synonyme d'un plan d'économies qui se ferait au détriment des services publics communaux, il est prévu une progression maîtrisée de 1,2 % des dépenses en 2022.

DEPENSES REELLES	BP 2021	BP 2022	Evolution
012 - Dépenses de personnel	59,81 M€	61,30 M€	2,5%
657 - Subventions	29,44 M€	29,42 M€	-0,1%
011 - Charges générales	24,46 M€	24,72 M€	1,1%
66 - Frais Financiers	1,79 M€	1,67 M€	-6,7%
Autres dépenses	2,30 M€	2,13 M€	-7,2%
<b>Total général</b>	<b>117,80 M€</b>	<b>119,24 M€</b>	<b>1,2%</b>
<i>Mouvements interbudgets</i>	<i>0,59 M€</i>	<i>0,55 M€</i>	<i>-6,4%</i>

Le graphique ci-dessous montre la répartition des dépenses prévues par grands postes : charges de personnel (50 %), subventions versées (25 %), charges générales (20 %), et frais financiers (1 %).



## LES DÉPENSES RH

Avec un montant de 61,3 M€, ce poste semble à première vue en hausse de 2,5 % mais il convient de procéder à un certain nombre de retraitements pour affiner cette analyse :

- **Transfert du chapitre 011 au chapitre 012 pour 182 K€** : certaines dépenses étaient par le passé considérées comme des charges générales (chapitre 011) alors qu'elles constituent bien des dépenses de personnel (chapitre 012) : il s'agit de la participation de la ville, en tant qu'employeur, à la prévoyance des agents, ainsi qu'à la prise en charge de 50 % de leurs abonnements de transport en commun. Le travail de fiabilisation des comptes initié en 2021 a nécessité de basculer ces dépenses sur le bon chapitre.

- **Transfert des 5 agents du CCAS à la ville pour 275 K€** : initialement affectés au Développement social du CCAS le transfert des agents se traduit par un budget RH supplémentaire de 275 K€ (déduit de la subvention au CCAS).
- **Réforme de l'apprentissage pour 17 K€** : les nouvelles modalités de financement de la formation des apprentis conduisent la ville à ne plus budgéter une participation directe auprès des CFA (chapitre 011), mais par le biais d'une cotisation (chapitre 012), représentant 17 K€ en 2022.

En neutralisant ces phénomènes pour effectuer une comparaison à périmètre constant, **l'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel est en réalité de l'ordre de 1 M€, soit**

**+1,7 %**. Cette évolution intègre à la fois des évolutions réglementaires et des choix de gestion.

Facteurs d'évolution impondérables :

- + 384 K€ au titre des revalorisations accordés par l'État en faveur des agents en début de carrière, traduisant dans la fonction publique la hausse du SMIC décidée en octobre 2021,
- + 240 K€ au titre de l'effet « Glissement Vieillesse Technicité » qui traduit l'accroissement de la masse salariale dû à la progression de carrière des agents, marquée par des avancement d'échelons ou de grades par exemple,

Facteurs d'évolution liés à la stratégie RH :

- + 425 K€ pour les créations de poste au sein de la police

municipale (au cours de l'année 2021 ou sur 2022)

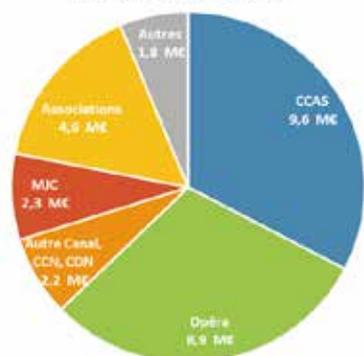
- + 85 K€ pour renforcer le régime indemnitaire de la police municipale et l'attractivité de ces métiers
- + 80 K€ au titre de la réforme du temps de travail des agents de la restauration scolaire
- + 25 K€ pour revaloriser les maîtres d'apprentissage afin de promouvoir ce mode d'insertion professionnelle des jeunes

*NB : toujours au sujet de la politique ressources humaines de la ville, et bien qu'il ne s'agisse pas budgétairement de dépenses de personnel, le budget de formation des agents est renforcé de 20 K€ en 2022 (+ 13 %).*

## UN RENFORCEMENT DES SUBVENTIONS VERSÉES

Ce poste, d'un montant global de 29,4 M€, apparemment identique à 2021, traduit en fait la diminution de la subvention au CCAS (transfert de charges exposé ci-dessous) et le renforcement des concours aux associations.

SUBVENTIONS 2022



Après avoir augmenté significativement son soutien en 2021, la subvention au CCAS est maintenue en 2022, à l'exception du transfert des agents du développement social qui suppose de retrancher 275 K€ pour compenser cette mesure.

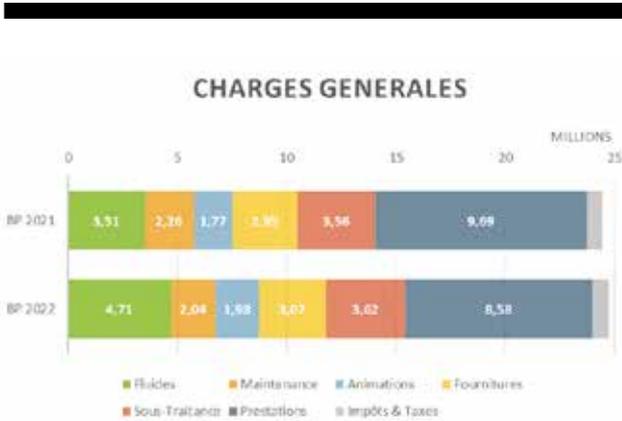
La participation aux établissements culturels sont maintenus : à 8,85 M€ pour l'Opéra et 2,17 M€ pour L'Autre Canal, le Centre Chorégraphique National - Ballet de Lorraine et le Centre Dramatique National - Théâtre de la Manufacture.

Il en va de même pour l'Union des Maisons des Jeunes et de la Culture (2,34 M€).

Le groupe des autres associations affiche 280 K€ de subventions supplémentaires pour les sports (+ 33 K€), la culture (+ 11 K€), et l'éducation (+ 110 K€ pour favoriser l'accès aux loisirs des jeunes et participer au financement de la scolarisation des moins de 3 ans dans les écoles privées).

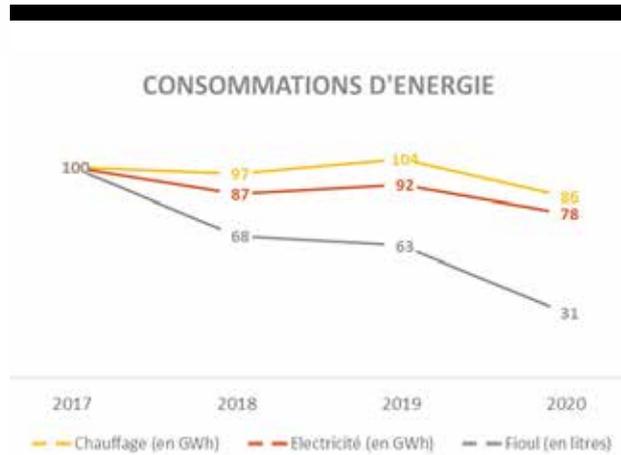
## DES CHARGES CONTENUES MALGRÉ L'INFLATION

Ce chapitre budgétaire représente 21 % des dépenses de fonctionnement, soit un montant de 24,7 M€, en hausse de 1,1 %.



Les charges générales sont marquées par la hausse inédite des dépenses d'énergie de 1,2 M€ (+ 34 %), compte tenu de l'inflation qui se fait particulièrement ressentir sur le prix du gaz (+ 90 %) ou de l'électricité (+ 60 %). Les conséquences économiques de la guerre en Ukraine ont d'ailleurs vocation à aggraver cette situation (survenues après la construction de ce budget).

Cet « effet prix » ne doit pas invisibiliser les efforts entrepris par la ville pour réduire les consommations avec l'important programme de travaux de performance énergétique engagé (conversion de bâtiments au réseau de chaleur, isolation thermique, etc...), comme le montre le graphique ci-dessous :



En dehors des fluides, les autres charges générales baissent de 940 K€ entre le budget 2021 et 2022.

Il faut toutefois affiner encore l'analyse pour retraiter les dépenses requalifiées en charges de personnel (- 200 K€) ainsi que le versement désormais direct des subventions de la CAF au CCAS pour la Petite Enfance (- 614 K€).

**A périmètre constant, les charges générales sont donc en légère baisse (- 125 K€)**, traduisant les efforts entrepris mettre en œuvre les nouveaux projets municipaux tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement en favorisant les redéploiements de crédits.

Les principales évolutions de ce chapitre sont détaillées dans la seconde partie du rapport organisée par politiques publiques.

*Il convient de noter que la ventilation de certaines dépenses par politiques publiques a été améliorée pour mieux refléter le budget dévolu à chacune (s'agissant notamment des fluides et de l'entretien du patrimoine), ce qui peut occasionner des écarts significatifs avec les montants de référence de 2021.*

## LES CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières (frais de ligne de trésorerie et des intérêts de la dette) représenteront 1,665 M€ en 2022, soit 6,7 % de moins qu'au budget 2020. Cette baisse des frais financiers résulte d'un marché financier favorable ces dernières années. A titre d'exemple, fin 2021, la ville a emprunté sur 25 ans au taux de 0,89 %.

La faiblesse des taux actuels produit un double effet :

- Effet « flux » : Dès lors que l'emprunt qui est arrivé en fin de vie en 2021 avait un taux de 5,61 %, le renouvellement de l'encours se fait à moindre coût et génère des économies.
- Effet « stock » : De plus, au cas particulier des contrats de prêts assis sur des taux variables (21 % de l'encours actuel), le niveau des taux - qui demeure bas malgré une légère remontée en 2021 - contribue à réduire les intérêts en 2022.

Le taux moyen prévisionnel de la dette se situe autour de 1,50 % contre 1,61 % en 2021. En effet, l'encours de dette a été stabilisé en 2021 alors que les intérêts diminuent pour les raisons évoquées ci-dessus.

RATIO	BP 2021	BP 2022	Evolution
Encours de dette au 1er janvier	110,88 M€	110,88 M€	0,0%
Frais financiers	1,79 M€	1,67 M€	-6,7%
<b>Taux moyen</b>	<b>1,61%</b>	<b>1,50%</b>	<b>-6,7%</b>

Au 1<sup>er</sup> janvier, seulement 21 % de l'encours est assis sur des taux variables ce qui devrait limiter les conséquences d'une éventuelle remontée des taux pour la ville, probable dans ce contexte économique demeurant hautement incertain.

## LES AUTRES CHARGES

Les autres charges regroupent principalement les charges exceptionnelles, les crédits mobilisés pour les remises gracieuses et les admissions en non-valeur et les indemnités des élus. C'est également sur ce poste qu'est comptabilisé le reversement du produit des forfaits post-stationnement à la Métropole.

Ces dépenses diminuent de près de 7 % notamment en raison de l'amélioration de la situation sanitaire qui se traduit par exemple par une diminution des remises gracieuses de loyers et autres redevances accordées (- 63 K€).





# LA SECTION D'INVESTISSEMENT

## 1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ACCRUES

Les dépenses d'investissement regroupent essentiellement les dépenses d'équipement, c'est-à-dire les investissements nouveaux (travaux, achat d'immeubles, mobiliers, véhicules et matériels, logiciels, et les subventions d'équipement), et l'amortissement du capital de la dette, c'est-à-dire le remboursement des emprunts souscrits pour les investissements passés.

DEPENSES REELLES	BP 2021	BP 2022	Evolution
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>20,13 M€</b>	<b>21,19 M€</b>	<b>5,3%</b>
20 - immo. Incorporelles	0,16 M€	0,31 M€	97,0%
204 - subv. d'équipement	0,30 M€	0,37 M€	23,7%
21 - immo. Corporelles	3,96 M€	9,30 M€	134,8%
23 - immobilisations en cours	15,35 M€	10,85 M€	-29,3%
1687 - portage foncier	0,36 M€	0,36 M€	0,0%
<b>Remboursement de la dette</b>	<b>10,02 M€</b>	<b>10,72 M€</b>	<b>7,0%</b>
Autres dépenses compensées	9,88 M€	9,67 M€	-2,1%
<b>Total général</b>	<b>40,03 M€</b>	<b>41,58 M€</b>	<b>4%</b>
Mouvements interbudgets	0,50 M€	1,36 M€	172%

La section d'investissement constate également d'autres dépenses qui peuvent être écartées de l'analyse dès lors qu'elles sont compensées par des recettes à la même hauteur :

- Le refinancement ou la renégociation d'emprunts
- Les avances de trésorerie au CCAS
- Les opérations pour comptes de tiers (travaux réalisés d'office)
- Les cautions (reversées après avoir été encaissées)
- Le déficit d'investissement reporté en 2021, dès lors qu'il est couvert par affectation de l'excédent de fonctionnement
- Des régularisations comptables (réimputation de dépenses ou recettes)
- Les remboursements d'annuité de dette des budgets annexes au budget principal.

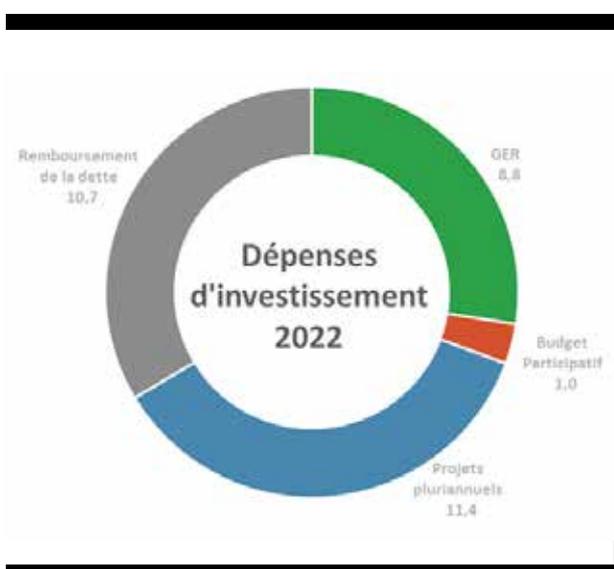


Conformément aux engagements du Rapport d'Orientation Budgétaire qui annonçait le renforcement de la politique d'investissement de la ville, avec un objectif de 22,5 M€ investis par an en moyenne sur la période 2021-2026, **le budget 2022 ouvre 21,2 M€ de crédits d'investissements nouveaux, soit 5,3 % de plus qu'au BP 2021.**

Ces crédits s'ajouteront aux restes à réaliser de 2021 (les marchés et commandes initiés l'an dernier mais non payés à la date de clôture de l'exercice) qui sont automatiquement reportés en 2022, d'un montant de **8,06 M€**, portant le total des crédits d'investissements ouverts à plus de **30 M€**.

Pour s'affranchir de la présentation budgétaire ci-dessous au profit d'une approche plus opérationnelle, le programme d'investissement 2022 est structuré en trois parties :

- Le GER : les investissements pour le Gros Entretien du patrimoine et le Renouvellement des matériels (8,8 M€)
- Le budget participatif, doté de 1 M€
- Les projets pluriannuels, qui font l'objet d'autorisations de programme, représentant 11,4 M€ de crédits de paiement en 2022.



## LE GER - GROS ENTRETIEN & RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE

Le terme de GER désigne les investissements concourant au Gros Entretien du patrimoine (principalement immobilier, mais également automobile, ainsi que la restauration des œuvres d'art par exemples) et le Renouvellement des matériels (remplacements des véhicules, du mobilier scolaire, du parc informatique, acquisitions de nouvelles collections etc...).

Cette enveloppe d'investissement a vocation à être régulièrement reconduite d'année en année pour éviter que le Patrimoine ne se dégrade dans un souci de bonne gestion. Le budget 2022 va plus loin avec 8,8 M€ de crédits GER et marque la volonté d'effectuer un « rattrapage » pour consolider et moderniser les outils de l'administration, s'agissant notamment des

outils numériques, ou des véhicules destinés au bon fonctionnement des services.

Si ces investissements, au regard de leur récurrence, pourraient parfois être perçus comme moins stratégiques, ils concourent pourtant bel et bien à la qualité de l'accueil et des services offerts aux usagers, ainsi qu'à la conservation du patrimoine des nancéiens. A titre d'exemples, et pour revenir sur les principales composantes du GER, le budget 2022 prévoit :

- 1,66 M€ pour l'entretien des écoles, afin de rénover les salles de classes et sanitaires, assurer la mise aux normes et garantir la sécurité des bâtiments, améliorer le confort thermique notamment en période de canicules, etc...
- Ces crédits s'ajouteront aux opérations de requalification prévues

dans le cadre des projets Ecoles d'avenir, portant l'investissement dans le bâti scolaire à plus de 4 M€ au total (soit 70 % de plus que par le passé),

- 1,35 M€ pour le budget dédié aux parkings, afin d'améliorer leur sécurité et leur attractivité avec l'installation de bornes de recharge électriques et le rafraîchissement de peintures et de la signalétique notamment (soit 3,3 fois plus que par le passé),
- 135 K€ pour le budget des marchés, afin de rénover les sanitaires et la gestion des accès du marché central,
- 580 K€ pour la transition écologique et la nature en ville (entretien des parcs et jardins, travaux de raccordement au réseau de chaleur, etc...) dont une enveloppe de 25 K€ consacrée au « jardinage de rue »,

- 512 K€ pour le renouvellement et l'entretien des matériels roulants, dont 116 K€ spécifiquement consacrés aux véhicules de la police municipale (soit 30 % de plus que par le passé),
- 318 K€ pour l'informatique et les outils numériques des agents (en complément des crédits inscrits dans les projets pluriannuels pour les nouveaux logiciels, la cybersécurité ou le développement du wifi), et 150 K€ pour les outils numériques dans les écoles,
- 100 K€ consacrés à l'accessibilité des bâtiments et le plan bancs (20 K€ par an)

La seconde partie du rapport, déclinant le budget par politiques municipales, fournit plus de détails sur les investissements prévus à ce titre.

## LE BUDGET PARTICIPATIF

**Au regard du succès de la première édition en 2021 (25 projets retenus sur 250 projets déposés), le budget participatif passera de 0,8 à 1 M€ en 2022.**

Les résultats de l'appel à projets lancé en novembre dernier ne démentent pas le succès de ce dispositif : 255 projets ont été déposés dont 121 répondent aux critères d'éligibilité. Les projets ont été présentés à 68 %

par des habitants et à 32 % par des acteurs organisés (ateliers de vie de quartier ou associations).

Cette année encore, l'intérêt porté par les habitants aux enjeux de la transition écologique, du développement culturel et sportif de proximité, du bien-être animal, d'un meilleur partage de l'espace public, se confirme largement. Ces projets

développent également la solidarité de proximité et les échanges entre voisins, permettant d'affirmer que le dispositif génère du lien social et contribue grandement à développer l'intérêt des habitants sur des sujets essentiels de la vie quotidienne.

Enfin, parce qu'un dispositif de cette nature est toujours perfectible, la ville a souhaité associer encore plus

étroitement les habitants à ce processus participatif en 2022. Ainsi, une commission mixte a été mise en place réunissant des élus, des agents des services de la ville et de la métropole, des représentants de l'assemblée citoyenne et des ateliers de vie de quartier. Celle-ci assure l'instruction de chaque projet avant de les soumettre au vote des habitants au printemps prochain.

## LES PROJETS PLURIANNUELS ET LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

En complément des volets GER et Budget Participatif qui sont gérés uniquement sous la forme de crédits annuels, le budget 2022 est l'occasion de poser et formaliser la programmation pluriannuelle des projets s'étendant sur plusieurs années au moyen d'autorisations de programme.

*Pour rappel, une Autorisation de Programme (AP) détermine la limite des dépenses pouvant être engagées pour le financement d'un ou plusieurs projets concourant à une même finalité, et traduit financièrement la programmation des choix politiques de la ville. Les AP sont déclinées annuellement en Crédits de Paiement (CP) qui phasent et déterminent le montant maximum pouvant être payé chaque année.*

Les projets pluriannuels poursuivis ou initiés à l'occasion du budget 2022 sont les suivants (d'autres projets pourront s'ajouter au cours du mandat) :

AP & Programmes	AP ouverte	CP 2022
<b>VILLE CULTURELLE</b>	<b>76,031 M€</b>	<b>2,581 M€</b>
Restauration des panneaux Prouvé	0,105 M€	0,035 M€
Travaux de securite opera theatre	0,170 M€	0,170 M€
Médiathèque BNR	4,216 M€	1,895 M€
Rénovation Musée Lorrain	50,500 M€	0,081 M€
Nouvelle médiathèque Plateau de Haye	4,000 M€	0,100 M€
Reconstruction du ballet de lorraine	17,040 M€	0,300 M€
<b>VILLE EDUCATIVE (TRANCHE 2022-2026)</b>	<b>11,830 M€</b>	<b>2,400 M€</b>
Programme Ecoles d'avenir	11,830 M€	2,400 M€
<b>VILLE SPORTIVE</b>	<b>0,960 M€</b>	<b>0,480 M€</b>
Amélioration des équipements sportifs (2022-2023)	0,960 M€	0,480 M€
<b>VILLE SOLIDAIRE</b>	<b>1,000 M€</b>	<b>0,100 M€</b>
Maison des Femmes	1,000 M€	0,100 M€
<b>VILLE ATTRACTIVE</b>	<b>4,145 M€</b>	<b>0,100 M€</b>
Grand Hôtel de la Reine	4,145 M€	0,100 M€
<b>NATURE ET TRANSITION ECOLOGIQUE</b>	<b>3,160 M€</b>	<b>2,560 M€</b>
Performance énergétique	2,100 M€	1,500 M€
Bassin de la Pépinière	1,000 M€	1,000 M€
Plan de gestion parc de la Pépinière	0,060 M€	0,060 M€
<b>LOCAUX ET MOYENS DE L'ADMINISTRATION</b>	<b>7,824 M€</b>	<b>1,941 M€</b>
Restaurant inter administratif	6,756 M€	1,500 M€
Restructuration des locaux de la police	0,420 M€	0,115 M€
Nouveaux outils numériques	0,648 M€	0,326 M€
<b>HORS AP</b>		<b>1,254 M€</b>
Restructuration de l'église st Epvre		0,890 M€
Acquisition esplanade Cuénot		0,364 M€
<b>TOTAL</b>	<b>104,950 M€</b>	<b>11,416 M€</b>

Certains projets ayant débuté avant l'ouverture de ces autorisations de programme, le montant de l'AP ne représente pas toujours le coût total d'une opération. A titre d'illustration, l'AP « Musée lorrain » dispose d'une AP de 50,5 M€ qui s'ajoute aux sommes déjà réglées ou engagées par le passé (965 K€ en 2021 par exemple).

La seconde partie du rapport, déclinant le budget par politiques municipales, fournit plus de détails sur les investissements prévus à ce titre.

## LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

La Ville de Nancy remboursera au cours de l'exercice 2022 la somme de 10,72 M€, soit 0,7 M€ de plus qu'en 2021.

Ce constat, a priori surprenant dès lors que l'encours de dette a été stabilisé l'an dernier, s'explique par le mode d'amortissement d'un contrat spécifique de 2007 qui a fait l'objet d'un aménagement « au choix » : aucun remboursement de capital avant 2012, puis des échéances pouvant varier entre 50 et 250 K jusque 2020 en fonction des besoins de la ville pour « contrôler l'annuité de dette », reportant d'autant le montant à rembourser sur les exercices 2021 (545 K€), 2022 (1 251 K€) et suivants, etc...

*Le chapitre de la dette (16) prévoit également 2,5 M€ d'ouverture de crédits pour procéder à d'éventuelles renégociations d'emprunts. Ces dépenses sont équilibrées par des recettes à due concurrence dès lors qu'un refinancement se traduit par un débit pour le remboursement anticipé de l'ancien contrat et un crédit pour mobiliser le nouveau prêt (aux conditions plus avantageuses).*

Compte tenu de l'encours au 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'évolution spontanée de l'encours de dette est la suivante (indépendamment des futurs contrats qui seront mobilisés) :



## 2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le financement des investissements repose avant tout sur les fonds propres qui doivent permettre d'assurer a minima le remboursement de la dette.

Les fonds propres sont constitués de l'épargne brute (solde positif de la section de fonctionnement), le fonds de compensation de la TVA, et le cas échéant le produit des cessions et le résultat de clôture précédent s'il est positif.

Les investissements nouveaux peuvent également être financés par des ressources externes comme les subventions et, au final, par le recours à l'emprunt qui constitue un levier légitime lorsqu'il s'agit de permettre des investissements durables.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	Evolution
<b>Fonds propres</b>	<b>13,06 M€</b>	<b>14,45 M€</b>	<b>10,6%</b>
<i>Epargne brute</i>	<i>10,57 M€</i>	<i>12,75 M€</i>	<i>20,6%</i>
<i>FCTVA</i>	<i>1,85 M€</i>	<i>1,66 M€</i>	<i>-10,4%</i>
<i>Cessions</i>	<i>0,59 M€</i>	<i>0,01 M€</i>	<i>-98,3%</i>
<i>Excédent n-1</i>	<i>0,05 M€</i>	<i>0,03 M€</i>	<i>-38,7%</i>
<b>Subventions reçues</b>	<b>5,60 M€</b>	<b>5,09 M€</b>	<b>-9,1%</b>
<b>Emprunts nouveaux</b>	<b>11,51 M€</b>	<b>12,48 M€</b>	<b>8,4%</b>
Autres recettes compensées	9,86 M€	9,67 M€	-1,8%
<b>Total général</b>	<b>40,03 M€</b>	<b>41,69 M€</b>	<b>4,2%</b>
<i>Mouvements interbudgets</i>	<i>0,50 M€</i>	<i>1,36 M€</i>	<i>172,1%</i>

En neutralisant les flux croisés entre budgets (principal et annexes), ainsi que les recettes compensées par des dépenses, les ressources réelles d'investissement 2022 se décomposent comme ci-dessous, soit environ 2/3 de fonds propres et de subventions (objectif de 25 % de subventions sur les investissements) pour 1/3 d'emprunts.



## DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

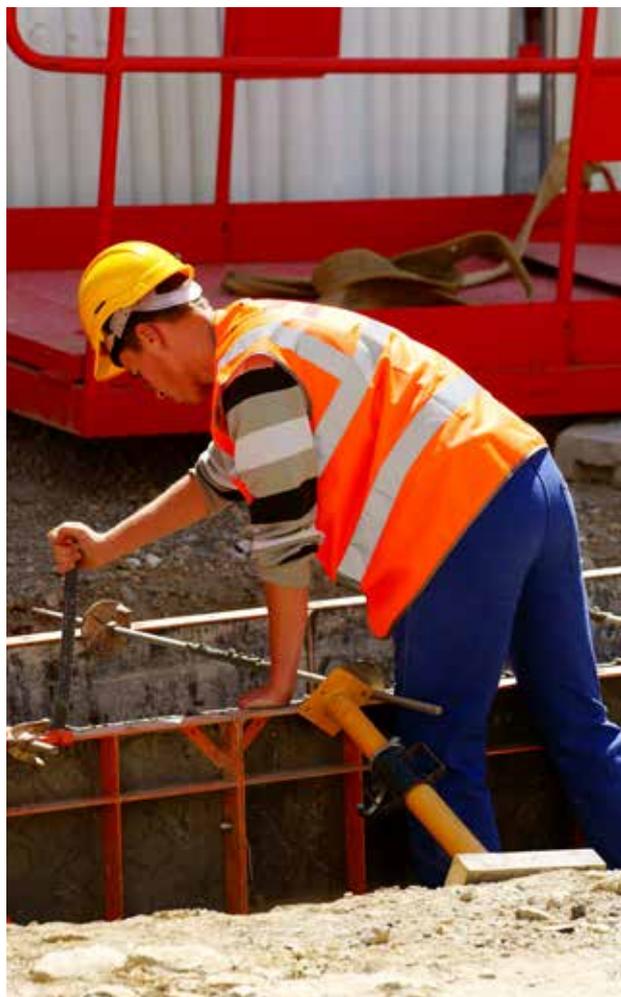
**L'épargne brute** prévisionnelle s'élève à 12,75 M€, soit 2,2 M€ de plus qu'en 2021 (+ 20 %). Pour rappel, il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle représente la part des recettes courantes qui ont pu être préservées (après paiement des dépenses courantes) pour investir.

L'accroissement de l'épargne traduit les efforts de la ville pour contenir la hausse des dépenses de fonctionnement afin de préserver la dynamique des recettes au profit du programme d'investissement. La diminution des contraintes sanitaires contribue à retrouver une épargne supplémentaire.

**Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée** passe de 1,85 à 1,66 M€. C'est une dotation d'investissement de l'État correspondant à 16,4 % des dépenses d'investissements éligibles de l'exercice précédent.

Il faut noter qu'au prétexte d'instaurer « l'automatisation du FCTVA », l'État a réduit la liste des dépenses éligibles, en excluant notamment les aménagements de terrain (alors que la désimperméabilisation des sols comme les cours d'écoles devient un enjeu prioritaire), les achats de logiciels (en dépit de la promotion du numérique et de la modernisation des administrations), et les travaux en régie (alors qu'ils participent à la bonne gestion des deniers publics plutôt qu'externaliser l'ensemble des travaux). Au total, cette réforme représente une perte de FCTVA de 425 K€ en 2022 pour la ville.

**L'excédent d'investissement reporté de l'exercice précédent**, concerne uniquement le budget annexe des marchés de détail, pour 30 K€.



## UN MEILLEUR TAUX DE SUBVENTIONNEMENT

Il s'agit ici des subventions perçues par la Ville au titre des opérations d'investissement. En 2021, le BP prévoyait 7,5 M€ (dont restes à réaliser) et a finalement permis de constater 8,9 M€, soit 1,4 M€ de plus (représentant un taux de subventionnement de 40 %).

En 2022, conformément à la stratégie du Rapport d'Orientation Budgétaire, le budget poursuit un objectif de 25 % de financements. Cet objectif correspond à la

moyenne à atteindre sur le mandat, indépendamment du calendrier de perception qui pourra varier chaque année selon l'avancement des projets concernés.

Un certain nombre de subventions ont déjà été notifiées en 2021 sans pour autant être totalement engagées l'an dernier, lorsque les projets concernés étaient planifiés également sur deux ans. L'exercice 2022 démarre à ce titre avec un reliquat de subventions acquises de 400 K€ (acquisitions de

véhicules, musée lorrain, performance énergétique, etc...).

Par ailleurs, le budget attend des soutiens importants pour le restaurant interadministrations avec la participation de l'État, les travaux dans les écoles et l'aménagement des cours en îlots de fraîcheurs, la nouvelle médiathèque du plateau, l'amélioration des équipements sportifs de proximité, etc...

## UNE DETTE MAÎTRISÉE

L'enveloppe maximum d'emprunts nouveaux pour 2022 est fixée à 12,48 M€, contre 11,51 M€ en 2021. Ce million d'emprunt additionnel est à mettre en perspective des 2,2 M€ d'épargne brute supplémentaire qui permettront de conforter la capacité de la ville à rembourser (et donc contracter) des prêts. Comme chaque année, la dette réellement mobilisée sera adaptée au plus juste, en fonction notamment des recettes obtenues (le BP 2021 prévoyait par prudence un besoin de financement de 1 M€ mais l'encours a pu être stabilisé au final).

C'est avant tout la décision d'engager une politique d'investissement ambitieuse

qui guide le recours à l'emprunt. Ce dernier reste maîtrisé dès lors que le renforcement des crédits d'investissements repose avant tout sur la recherche de subventions et la consolidation de l'épargne.

Alors que le mandat avait débuté en 2020 avec des marges de manœuvre limitées, le budget 2022

permet de dégager une épargne brute consolidée, supérieure de 20 % à 2021, et une épargne nette supérieure de 1,5 M€ à l'an dernier, c'est-à-dire autant d'autofinancement ou de capacité à rembourser des emprunts supplémentaire.

Enfin, la capacité de désendettement - qui mesure le nombre d'années

d'épargne nécessaire pour rembourser la dette - se passe de 10,5 à 8,7 années, un niveau significativement ramené en-dessous du seuil d'alerte des 10-12 ans, qui constitue la limite à ne pas franchir posée par le Rapport d'Orientation Budgétaire pour la fin de mandat, à l'issue du programme d'investissement ambitieux de plus de 135 M€ entre 2021 et 2026.

RATIOS D'EPARGNE	BP 2021	BP 2022	Evolution
Recettes de fonctionnement	128,95 M€	132,54 M€	2,8%
Dépenses de fonctionnement	118,38 M€	119,79 M€	1,2%
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>10,57 M€</b>	<b>12,75 M€</b>	<b>20,7%</b>
Remboursement des emprunts	10,02 M€	10,72 M€	7,0%
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>0,55 M€</b>	<b>2,03 M€</b>	<b>268,6%</b>
Encours de dette au 1er janvier	110,88 M€	110,88 M€	0,0%
<b>CAPACITE DE DESENETTEMENT</b>	<b>10,5 ans</b>	<b>8,7 ans</b>	<b>-17,1%</b>







# LE BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE

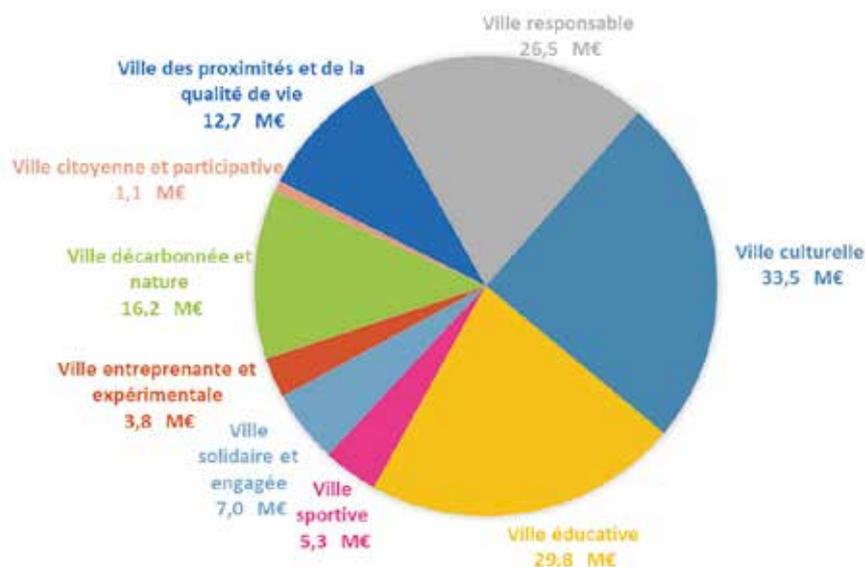
## DANS CE CHAPITRE

- > VILLE ÉDUCATIVE, SPORTIVE, CULTURELLE ET CRÉATIVE
- > VILLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE
- > VILLE ENTREPRENANTE ET EXPERIMENTALE
- > VILLE DÉCARBONNÉE ET NATURE
- > VILLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE
- > VILLE DES PROXIMITÉS ET DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS
- > VILLE RESPONSABLE

Cette seconde partie du rapport a pour objet d'effectuer la présentation politique des crédits afin de donner une lisibilité budgétaire aux objectifs poursuivis par la ville.

Le projet de mandat est décliné en 20 politiques publiques que l'on peut représenter selon le premier découpage ci-dessous (incluant les dépenses de personnel, les dépenses de gestion, et les dépenses d'investissement) :

### Dépenses de fonctionnement et d'investissement par axes politiques



Le budget 2022 sera consacré :

- à la Culture pour 25 %, dont la place prépondérante est un facteur de différenciation et d'attractivité pour la ville.
- aux parcours éducatifs, de la petite enfance au jeune adulte, en développant des actions d'éducation populaire, pour 22 % du budget
- aux sports, pour 4 %, afin de soutenir la pratique et les clubs, et entretenir les équipements qui leur profitent
- aux solidarités pour 5 % pour garantir l'accompagnement social des plus fragiles, proposer des services de qualité aux seniors et lutter contre toutes les formes d'exclusion ou de discrimination
- à l'attractivité : le commerce et l'emploi, l'urbanisme écologique, la place de la nature en ville et les mobilités pour 15 %
- à la proximité des services et des animations, la citoyenneté et la participation, la sécurité et la tranquillité des habitants pour 10 %
- à la gestion responsable des ressources et des nombreux équipements de la ville, pour 20 %.

Dans un souci de clarté, les écritures purement « techniques » ou non ventilables sont neutralisés. Aussi, les chiffres présentés dans ce chapitre ne tiennent pas compte :

- Des flux croisés entre budgets
- De la reprise des résultats
- De la dette
- Des opérations pour le compte de tiers

## BUDGET PRIMITIF 2022

La déclinaison de ces axes par politiques est la suivante.

Axes & Centres de responsabilité	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Ville éducative, sportive, culturelle et festive</b>	<b>59,00 M€</b>	<b>9,64 M€</b>	<b>68,65 M€</b>
Ville culturelle	29,16 M€	4,37 M€	33,53 M€
Ville éducative	25,23 M€	4,62 M€	29,85 M€
Ville sportive	4,61 M€	0,66 M€	5,27 M€
<b>Ville solidaire et engagée</b>	<b>6,72 M€</b>	<b>0,25 M€</b>	<b>6,97 M€</b>
Solidarités	4,13 M€	0,13 M€	4,26 M€
Séniors et Autonomie	2,42 M€		2,42 M€
Inclusion et handicap	0,04 M€	0,10 M€	0,14 M€
Santé	0,13 M€	0,02 M€	0,15 M€
<b>Ville entreprenante et expérimentale</b>	<b>3,52 M€</b>	<b>0,33 M€</b>	<b>3,85 M€</b>
Economie, commerce et attractivité	1,31 M€	0,33 M€	1,64 M€
Emploi, insertion et apprentissage	1,94 M€		1,94 M€
Action internationale	0,27 M€		0,27 M€
<b>Ville décarbonnée et nature</b>	<b>10,61 M€</b>	<b>5,54 M€</b>	<b>16,16 M€</b>
Mobilités et stationnement	2,14 M€	2,22 M€	4,36 M€
Nature en ville et transition écologique	6,27 M€	3,14 M€	9,41 M€
Urbanisme écologique	2,21 M€	0,18 M€	2,39 M€
<b>Ville citoyenne et participative</b>	<b>0,07 M€</b>	<b>1,00 M€</b>	<b>1,07 M€</b>
Citoyenneté et budget participatif	0,07 M€	1,00 M€	1,07 M€
<b>Ville des proximités et de la qualité de vie</b>	<b>12,11 M€</b>	<b>0,62 M€</b>	<b>12,72 M€</b>
Sécurité propreté et tranquillité	8,49 M€	0,50 M€	9,00 M€
Services à la population	2,99 M€	0,04 M€	3,03 M€
Animations dans la ville	0,62 M€	0,08 M€	0,70 M€
<b>Ville responsable</b>	<b>22,69 M€</b>	<b>3,81 M€</b>	<b>26,50 M€</b>
Administration générale	12,99 M€	2,45 M€	15,44 M€
Patrimoine et logistique	8,07 M€	1,04 M€	9,11 M€
Ville numérique	1,63 M€	0,32 M€	1,95 M€
<b>Total</b>	<b>114,72 M€</b>	<b>21,19 M€</b>	<b>135,91 M€</b>

Les chapitres suivants reviennent sur chaque axe et chaque politique, en focalisant l'analyse sur les dépenses et recettes de gestion (fonctionnement), ainsi que les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ouverts en 2022 (investissement).

Les dépenses de personnel, incluses ci-dessus pour une présentation consolidée, sont exclues des pages ci-après en raison de leur poids et leur inertie, qui rendrait moins lisible l'analyse des écarts entre les budgets 2021 et 2022.



# VILLE ÉDUCATIVE SPORTIVE, CULTURELLE ET CRÉATIVE

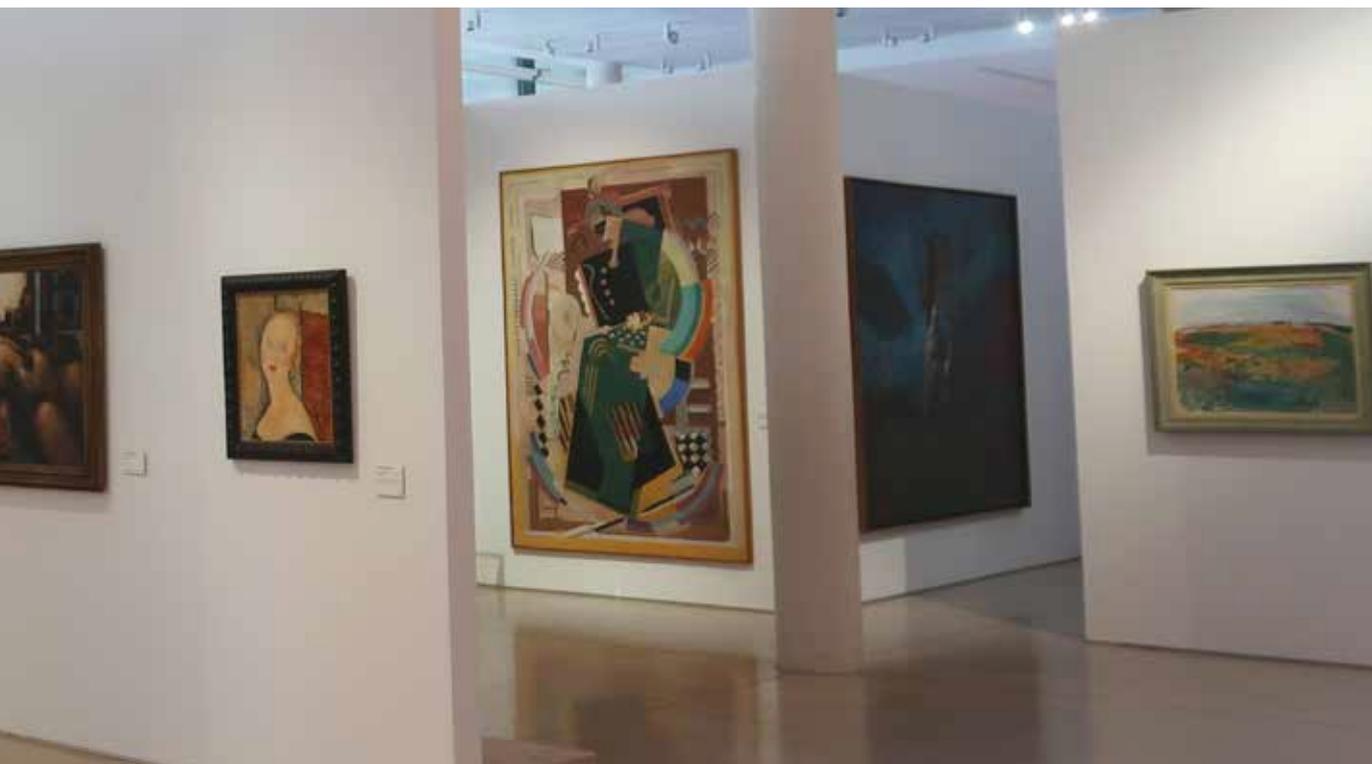
Cet axe regroupe les crédits affectés à la Culture, à l'Éducation (de la Petite Enfance à la Jeunesse), ainsi qu'au Sport selon la répartition ci-dessous :

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
[-] Ville éducative, sportive, culturelle et festive	32 568 917	33 471 973	2,77%	8 144 128	8 075 298	-0,85%
[-] Ville culturelle	17 190 980	17 729 562	3,13%	3 564 629	3 969 478	11,36%
[-] Ville éducative	13 750 342	14 064 445	2,28%	4 220 259	3 804 856	-9,84%
[-] Ville sportive	1 627 596	1 677 966	3,09%	359 240	300 964	-16,22%

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
[-] Ville éducative, sportive, culturelle et festive	88 820 660	9 643 850	42 691 250	1 518 250
[-] Ville culturelle	76 030 660	4 367 800	40 261 250	503 250
[-] Ville éducative	11 830 000	4 616 200	2 200 000	900 000
[-] Ville sportive	960 000	659 850	230 000	115 000

## VILLE CULTURELLE

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
[-] Ville culturelle	17 190 980	17 729 562	3,13%	3 564 629	3 969 478	11,36%
[-] Soutien à la création artistique	12 666 450	12 827 170	1,27%	1 605 910	1 895 279	18,02%
[-] Patrimoine vivant	1 715 762	1 945 674	13,40%	1 059 619	1 144 899	8,05%
[-] Accès aux arts et à la culture	690 468	775 254	12,28%	171 000	196 000	14,62%
[-] Culture attractive et festive	2 118 300	2 181 464	2,98%	728 100	733 300	0,71%



## NANCY, VILLE DE CRÉATION

Fleurons de l'excellence culturelle de notre cité, la Ville de Nancy confirme son soutien aux 4 établissements nationaux de spectacle vivant labellisés par le Ministère de la Culture avec une subvention à hauteur de 11,02 M€, dont :

- 8,85 M€ à l'Opéra National de Lorraine, qui s'inscrit dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2018/2022 qui permet la production et l'organisation des grands rendez-vous lyriques et symphoniques en les accompagnant d'un riche programme de médiation destinés aux établissements d'enseignements, aux associations et structures sociales, médico-sociales, culturelles et éducatives ou encore les rendez-vous gratuits (concert Halloween, concert étudiants...), les concerts apéritifs, les concerts familles, des conférences et depuis décembre 2021, « l'Opéra Berceau » proposant des spectacles aux tout-petits, de six mois à trois ans. A noter

que l'orchestre symphonique et lyrique de l'opéra national de Lorraine Nancy continuera à bénéficier d'une convention de résidence permanente à la Salle Poiriel.

- 700 K€ au Centre Chorégraphique National - Ballet de Lorraine (CCN) pour la poursuite du travail de création chorégraphique, associé à une volonté de partage et de médiation affirmée, portés par des artistes chorégraphes et les 26 danseurs permanents, se déclinant sous des formes variées et originales : performances, ateliers, installations, projections, conférences.
- 706 K€ pour la programmation annuelle du Centre Dramatique National - Théâtre de la Manufacture (CDN), soutiens partagés avec le Ministère de la culture et la Région Grand Est qui feront notamment l'objet d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs avec le Théâtre de la Manufacture afin d'accompagner le projet

culturel porté par Julia Vedit, à la tête de cet établissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, qui s'ouvre notamment au jeune public et avec une présence renforcée dans la ville avec notamment le projet « Quartiers libres », projet de création porté par l'artiste G. Cayet qui vise à faire le récit des travailleuses et travailleurs du Grand Nancy.

- 765 K€ à L'Autre Canal afin de permettre à cet EPCC de poursuivre son soutien à la filière musiques actuelles du territoire et de participer notamment à la programmation estivale en fort développement.

Par ailleurs, la ville de Nancy poursuit l'accompagnement des parcours de création artistique avec un regard particulièrement attentif sur l'emploi culturel et les structures émergentes. Ce sont ainsi plus d'une centaine d'associations et équipes artistiques qui seront accompagnées dans ce cadre dont notamment l'association

OK3 pour le développement créatif du site de l'Octroi Nancy (1,01 M€ au titre du développement culturel et 151 K€ au titre des arts visuels).

La mise à disposition de lieux équipés pour des accueils en résidence comme le Théâtre de mon Désert dans le cadre du dispositif « Ça répète à Nancy » s'inscrit également dans cette démarche (0,006 M€) ainsi que le soutien des différents lieux culturels qui concourent à la diffusion artistique ainsi qu'au maillage du territoire. En matière de diffusion, le dispositif « Ça joue à Nancy » sera amplifié avec un budget de 0,030 M€ afin de permettre aux compagnies du territoire de trouver un espace d'expression sur la Ville.

La Ville déploiera par ailleurs des résidences artistiques sur les quartiers à travers un appel à projets « Quartiers en Fête - Zone artistique transitoire » dont l'objectif est tisser du lien entre le territoire, ses habitants et des artistes professionnels.



## NANCY, VILLE DU PATRIMOINE VIVANT

Le soutien aux établissements patrimoniaux de la ville est amplifié pour permettre la poursuite du travail de conservation et de partage en écho avec la cité afin de créer des passerelles indispensables entre patrimoine et création (+ 230 K€).

La programmation des expositions articulée autour de deux temps forts permettra de proposer : en fin de printemps la première édition des Rencontres Urbaines de Nancy avec notamment 2 grandes expositions d'art urbain, de nouvelles œuvres dans la ville et des rencontres professionnelles ; et à l'automne une nouvelle grande exposition au MBA « Architectures impossibles » qui vient de décrocher le label d'exposition d'intérêt national par le Ministère de la Culture (114 K€).

En parallèle et dans le cadre de l'« Année internationale du verre » décrété par l'ONU, des rendez-vous pour tous les publics sont ainsi proposés tout au long de l'année 2022 avec notamment un parcours dans la ville, une grande exposition au MBA à l'occasion des 30 ans du CERFAV et « Flame'Off 2022 », qui réunira à Nancy 80 verriers venus du monde entier du 15 au 18 juillet sur le site Alstom.

Les Archives municipales consolideront quant à elles leur travail réglementaire de conservation des données administratives qui constituent le patrimoine de demain (0,018 M€ en dépenses) et engageront la mise en œuvre d'un système d'archivage électronique, en partenariat avec le Conseil Départemental et la Métropole du Grand Nancy.

## NANCY, VILLE DES DROITS CULTURELS ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION, AUX ARTS ET À LA CULTURE

Engagées dans des profondes et nécessaires mutations avec les travaux à la Médiathèque Manufacture et le projet de nouvelle médiathèque au Haut-du-Lièvre, les bibliothèques de Nancy adapteront leurs offres avec agilité avec notamment le dispositif Kraft qui permet une offre de proximité via le Kraft Truck et les différents comptoirs Kraft disséminés dans la Ville.

En complémentarité, l'offre en ligne Limédia poursuivra son développement avec désormais un catalogue de plus de 13 000 films à découvrir.

En parallèle, les bibliothèques de Nancy proposeront notamment des programmes de médiation et d'éducation artistique et culturelle comme « Première page », autour du livre et de la petite enfance, en lien avec

le Ministère de la Culture et un innovant programme Éducation aux Médias et à l'Image. Les dépenses d'énergie de la médiathèque sont en augmentation de 70 K€.

Dans le cadre du nouveau Contrat d'Éducation Artistique et Culturelle et avec l'objectif d'obtenir le label « Ville 100 % EAC », la Ville de Nancy amplifiera sa politique culturelle et

éducative ouverte à tous reposant sur la transmission d'un héritage culturel auprès du jeune public, et la nécessité de mobiliser les ressources des structures, dispositifs et équipements culturels de la Ville de Nancy au service de l'éducation artistique et culturelle des enfants, adolescents et jeunes scolarisés sur son territoire (+41 K€).

## NANCY, VILLE CULTURELLE ATTRACTIVE ET RAYONNANTE

Cette enveloppe sera renforcée de 63 K€ notamment pour le nouveau mapping place Stanislas, les guinguettes estivales ainsi que le feu d'artifice du 14 juillet mais aussi Le Livre sur la Place, 1er salon national de la rentrée littéraire et les Fêtes de Saint Nicolas, événement majeur pour l'attractivité de la Ville (1,43 M€ de dépenses et 728 K€ de recettes).

Cet axe intègre également le projet « quartiers en fête » lancé en 2021 dans le premier quartier Mac Mahon / Grands moulins.

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP	OUVERTE	CP 2022	CP 2022
<b>☒ Ville culturelle</b>	<b>76 030 660</b>	<b>4 367 800</b>	<b>40 261 250</b>	<b>503 250</b>
☒ ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT		897 000		155 000
☒ PROJETS PLURIANNUELS	76 030 660	3 470 800	40 261 250	348 250
Travaux de securite opera theatre	170 000	170 000	70 000	70 000
Restauration des panneaux Prouvé	105 000	35 000	93 000	31 000
Bibliothèque Numérique de Référence	4 215 800	1 894 800	120 000	-
Restructuration de l'eglise st Epvre		890 000		
Rénovation du Musée Lorrain	50 499 860	81 000	29 458 250	47 250
Nouvelle médiathèque du plateau de Haye	4 000 000	100 000	2 000 000	50 000
Reconstruction du ballet de lorraine	17 040 000	300 000	8 520 000	150 000
<b>☒ Ville éducative</b>	<b>11 830 000</b>	<b>4 616 200</b>	<b>2 200 000</b>	<b>900 000</b>

En matière d'investissement, les politiques culturelles disposent de 897 K€ de crédits d'entretien et de renouvellement pour les musées et l'Art Dans Nancy (403 K€), notamment afin d'acquérir ou restaurer des œuvres (288 K€), pour les bibliothèques, médiathèques et archives (87 K€), pour la création artistique (117 K€) pour améliorer les équipements scéniques de L'autre Canal et moderniser les éclairages de la salle Poirel. 130 K€ sont prévus pour les festivités et aménagements de fin d'année autour de la Saint-Nicolas dont 30 dédiés à des commandes artistiques. 130 K€ seront dédiés pour l'entretien des monuments historiques et des bâtiments culturels

Par ailleurs, le budget ouvre une Autorisation de Programme « Culture » de 76 M€, dont 3,47 M€ de crédits de paiement sont fléchés dès 2022 pour :

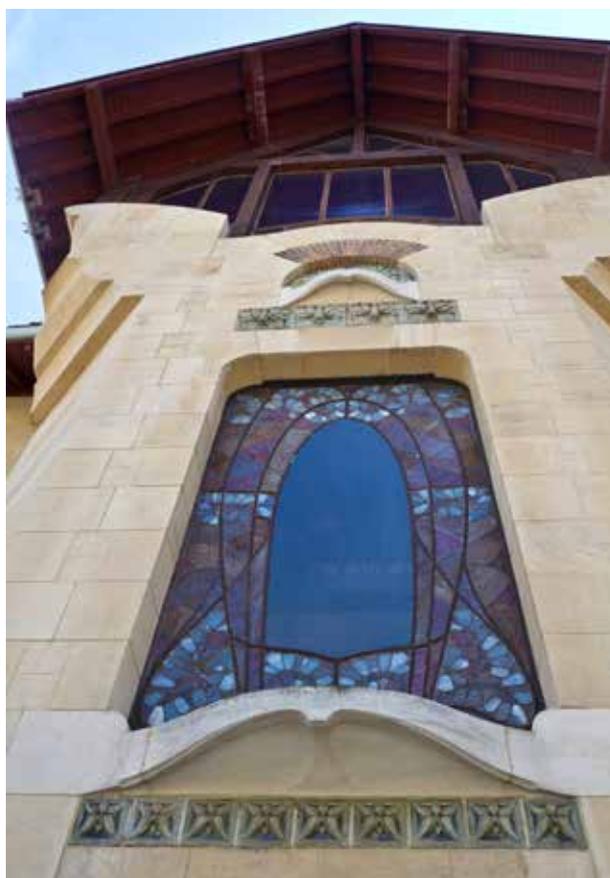
- Amorcer (300 K€) le projet de reconstruction du ballet de Lorraine au sein du projet de reconversion culturelle « Cité du Spectacle Vivant » dans

les locaux de l'ancienne faculté de pharmacie, afin de proposer un cadre de développement pour le Centre Chorégraphique National en adéquation avec le cahier des charges de cet établissement national de renommée internationale,

- Achever les travaux de sécurité de l'Opéra pour 170 K€,
- Poursuivre le projet de rénovation du Musée Lorrain, avec 81 K€ de maîtrise d'œuvre en 2022
- Lancer les études pour finaliser la rénovation intérieure de la Villa Majorelle
- Procéder à la restauration, sur trois ans, des panneaux Prouvé du musée de l'École de Nancy,
- Engager les travaux de modernisation de la médiathèque Manufacture (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage) avec 1,89 M€ en bénéficiant du soutien du Ministère de la culture
- Initier le projet d'une nouvelle médiathèque sur le plateau de Haye avec le soutien du Ministère de la Culture et de l'Agence

Nationale de la Rénovation Urbaine, pour 100 K€,

- Achever la rénovation de l'église Saint-Epvre pour 890 K€ suite au sinistre survenu en novembre 2019 (hors AP).



# VILLE ÉDUCATIVE, DE LA PETITE ENFANCE AU JEUNE ADULTE

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
☒ Ville éducative	13 750 342	14 064 445	2,28%	4 220 259	3 804 856	-9,84%
☒ Petite enfance	5 086 312	4 472 290	-12,07%	614 022	-	-100,00%
☒ Education	4 833 981	5 570 771	15,24%	2 923 000	3 117 118	6,64%
☒ Jeunesse	3 830 049	4 021 384	5,00%	683 237	687 738	0,66%

Les crédits de fonctionnement progressent de 314 K€ entre les budget 2021 et 2022.

La politique petite enfance semble réduite de 614 K€ mais cette baisse correspond uniquement au soutien de la CAF (Convention Territoriale Globale) qui était auparavant perçu par la ville avant d'être reversé au CCAS mais désormais versé directement, réduisant d'autant les dépenses et recettes qui transitaient par le budget ville. Au final, le budget dédié à la Petite Enfance (essentiellement la subvention au CCAS) est bien maintenu à l'identique.

L'intégration du Pôle Petite Enfance à la direction des politiques éducatives de la Ville de Nancy en juillet 2022, a pour objectif de créer une cohérence dans l'intervention des services œuvrant pour les familles nancéiennes afin d'appréhender la vie de l'enfant et de sa famille comme un parcours continu et cohérent, de 0 à 18 ans et de faciliter les démarches administratives pour les familles.

*NB : à ce titre, il convient de préciser que la reprise d'activité Petite Enfance par la ville n'interviendra qu'au second semestre. Dès lors, et dans un souci*

*de lisibilité du budget, la subvention du CCAS est ici présentée en année pleine, et sera réduite en fonction des charges transférées par le CCAS à la ville en décision modificative, une fois évaluées définitivement.*

La création d'un guichet unique est prévu en 2022 permettant à la famille d'obtenir le même niveau d'information et de service dans tous les points d'accueil de la ville, ainsi que la mise en place de passerelles entre les services (écoles-crèches-services périscolaires) notamment en matière de formation et de partage des pratiques professionnelles.

Au travers de la CTG, le Pôle Petite Enfance s'est engagé dans un plan d'actions ambitieux afin de délivrer une offre de service complète, innovante et de qualité aux familles. Cette mesure permet également de consolider le soutien aux structures associatives du territoire

Il s'agira de proposer en 2022 au sein des établissements Petite Enfance, des dispositifs d'accompagnement à la parentalité et, un accès à la culture et à l'art sous toutes ses formes. Des ateliers de soutien à la fonction parentale : ateliers « Jeux, tu, ... nous ! » construits autour de temps d'échanges

et de sorties culturelles sont proposés aux enfants et aux parents.

Les lieux d'accueil enfants /parents (LAEP) sont des espaces qui constituent des lieux privilégiés de rencontres et d'écoute pour les parents comme pour les enfants. Ils permettent aux parents d'échanger leurs expériences et de partager leur vécu entourés d'une équipe de professionnels de la petite enfance. Actuellement deux lieux sont ouverts. En 2022, une réflexion sera engagée sur l'attractivité des LAEP : visibilité, horaires, situation géographique, propositions d'actions connexes pour toucher plus largement les familles nancéiennes.

Au sein des établissements petite enfance forts de l'expérience de la labélisation « écolo crèche » du Multi-accueil Jeanine Bodson en 2019, l'utilisation des produits de nettoyage éco-labellisés, l'installation de potagers, le développement du nettoyage à la vapeur, le renouvellement progressif des jeux/jouets ou encore l'utilisation de contenants alimentaires sans produit chimique seront étendus à toutes les structures. Un programme d'actions de prévention sur la qualité de l'air est également mis en œuvre.

La politique Éducation (activités scolaires et périscolaires) affiche une progression de 737 K€, qui s'explique à hauteur de 650 K€ par une meilleure ventilation des dépenses d'énergie (insuffisamment réparties dans les budgets précédents). Par ailleurs, l'obligation de financement de l'enseignement privé des enfants de moins de 3 ans se traduit par 140 K€ de dépenses et recettes supplémentaires en 2022.

Les grandes orientations retenues pour le BP 2022 sont les suivantes :

**Le contrat de la restauration scolaire sera renouvelé** : plus

exigeant, plus qualitatif, plus durable (+ 32 K€).

**Assurer le bien être de tous les enfants et des jeunes dans les moments d'accueil périscolaires et extra scolaires** (576 K€).

Dans l'objectif de rendre les enfants et les agents acteurs du bien-être et du vivre ensemble, des formations sur certaines thématiques comme l'égalité fille-garçon, la participation des enfants dans le fonctionnement à travers des forums de discussions seront initiés. Le renforcement de la politique de recrutement et de formation de la filière animation seront mis en place.

**Favoriser la participation, l'engagement et les initiatives des jeunes**

Afin d'encourager encore davantage les jeunes à entrer dans la citoyenneté, le Conseil Nancéen de la Jeunesse qui est ouvert aux jeunes de 15 à 25 ans qui vivent, étudient ou travaillent à Nancy sera renouvelé en 2022. Les associations s'investissant dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire seront pleinement soutenues (1,46 M€). Le dispositif « Ma Ville, Mon Projet », destiné à soutenir, par le biais de bourses, des projets (citoyen, d'engagement, d'innovation, scolaire ou

professionnel) portés par les jeunes nancéiens, à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale sera poursuivi (35 K€).

**Faciliter le droit aux vacances pour tous en proposant une offre variée**

La Ville de Nancy demeure attentive à ce que tous les Nancéiens puissent bénéficier d'activités de loisirs. Elle va donc créer une aide au premier départ en proposant des séjours collectifs d'une semaine, en lien avec les structures de l'éducation populaire (80 K€).

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES			
	AP	OUVERTE	CP 2022	AP	OUVERTE	CP 2022
▣ Ville éducative	11 830 000		4 616 200	2 200 000		900 000
▣ ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT			2 216 200			500 000
▣ PROJETS PLURIANNUELS	11 830 000		2 400 000	2 200 000		400 000
Programme Ecoles d'avenir	11 830 000		2 400 000	2 200 000		400 000



En matière d'investissement, l'enveloppe d'entretien & de renouvellement de 2,2 M€ est destinée à l'entretien des MJC pour 150 K€, des aires de jeux pour 130 K€ et des écoles pour 1,91 M€ (dont 1,66 M€ pour les enjeux de sécurité, conformité et confort thermique, et 70 K€ de mobilier scolaire).

Le plan numérique se développera avec l'achat d'équipements adaptés et performants dans les écoles (150 K€).

En plus de cette enveloppe d'entretien courant, le budget ouvre une autorisation de Programme « Écoles d'Avenir » de 11,83 M€ pour 2022 à 2026, dont 2,4 M€ de crédits de paiement dès 2022, destinée à financer l'aménagement de cours d'écoles en îlots de fraîcheurs, et la transformation du patrimoine scolaire.

# VILLE SPORTIVE

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
▣ Ville sportive	1 627 596	1 677 966	3,09%	359 240	300 964	-16,22%
▣ Infrastructures sportives	570 501	599 835	5,14%	222 220	230 551	3,75%
▣ Soutien à la pratique sportive	1 057 095	1 078 131	1,99%	137 020	70 413	-48,61%

Les dépenses de fonctionnement consacrées aux sports progressent de 50 K€ afin notamment de renforcer les subventions aux associations (+ 26 K€).

### Favoriser la pratique physique et sportive pour tous

Pratiqué à l'école, au sein d'associations sportives ou de manière libre, le sport contribue à la cohésion sociale en restant accessible au plus grand nombre. Le sport transmet également des valeurs éducatives et citoyennes aux plus jeunes et génère des relations intergénérationnelles.

La Ville de Nancy s'engagera en faveur d'un « sport pour tous » comprenant des pratiques sportives libres ou encadrées, de loisirs ou de

compétitions, quel que soit l'âge ou le lieu choisi.

### Le soutien au mouvement sportif amateur

La Ville de Nancy apporte un soutien tout au long de l'année afin de permettre à 150 associations sportives particulièrement dynamiques de mener à bien différents projets liés à la pratique du sport pour tous ou de compétition (1,02 M€).

Ce soutien est consacré au fonctionnement quotidien des associations sportives (qu'elles évoluent au plus haut niveau national de leur discipline ou dans des championnats fédéraux régionaux et départementaux amateurs) et pour les manifestations sportives, d'envergure nationale ou d'intérêt plus local.



INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
▣ Ville sportive	960 000	659 850	230 000	115 000
▣ ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT		179 850		
▣ PROJETS PLURIANNUELS	960 000	480 000	230 000	115 000
Amélioration des équipements sportifs (20	960 000	480 000	230 000	115 000



Afin de permettre à chacun de pouvoir pratiquer une activité physique selon son envie, la Ville de Nancy met à disposition de près de 150 associations sportives nancéiennes et des pratiquants libres une soixantaine d'installations réparties sur le territoire.

En matière d'investissement, la politique sportive dispose d'une enveloppe de 180 K€ de crédits d'entretien de bâtiments

et de renouvellement des matériels pour les gymnases (93 K€), les stades (67 K€) et les animations sportives (20 K€).

Par ailleurs, le budget ouvre une Autorisation de Programme « Sports » de 960 K€, dont 480 K€ de crédits de paiement dès 2022 notamment pour les terrains sportifs des quartiers Beauregard et Plateau de Haye. Plusieurs gymnases seront également rénovés.





# VILLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE

Cet axe regroupe les crédits des politiques sociales, souvent confiées au CCAS par l'intermédiaire de subventions, en matière de solidarités, de santé, d'inclusion et d'accessibilité, et de politique à destination des seniors :

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
☒ Solidarités	3 798 063	3 667 763	-3,43%	-		0,00%
☒ Séniors et Autonomie	2 257 576	2 299 570	1,86%	135 200	136 185	0,73%
☒ Santé	149 403	130 263	-12,81%			0,00%
☒ Inclusion et handicap	10 400	38 425	269,47%	-	10 000	0,00%
<b>Total général</b>	<b>6 215 443</b>	<b>6 136 021</b>	<b>-1,28%</b>	<b>135 200</b>	<b>146 185</b>	<b>8,13%</b>

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
☒ Solidarités	1 000 000	127 200	275 000	30 000
☒ Inclusion & Handicap		100 000		
☒ Santé		20 000		
<b>Total général</b>	<b>1 000 000</b>	<b>247 200</b>	<b>275 000</b>	<b>30 000</b>



## SOLIDARITÉS

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
☒ Solidarités	3 798 063	3 667 763	-3,43%	-		0,00%

Les dépenses de gestion de la politique Solidarités semblent diminuer de 131 K€ mais cela s'explique uniquement par le transfert des agents du Développement social du CCAS vers la ville : occasionnant une hausse des dépenses de personnel de la ville (exclues de cette présentation par politiques publiques) et une réduction à due concurrence de la subvention au CCAS correspondante (275 K€). En dehors de la subvention au CCAS ajustée par un changement de périmètre de ses missions, les actions menées directement par

la ville progressent donc, notamment pour intégrer 170 K€ de subventions à diverses associations solidaires auparavant attribués par le CCAS (reprises par la ville en décision modificative en 2021). Par ailleurs, les actions de prévention des violences faites aux femmes seront développées (19 K€).

La mission prioritaire du CCAS est de répondre de la manière la plus adaptée et dans les meilleurs délais aux demandes des nancéiens en situation de fragilité sociale ou financière. Il propose un accompagnement individuel,

des aides financières et matérielles et des actions collectives à vocation sociale afin de rompre les situations d'isolement et de précarité. Il mènera en 2022 une Analyse des Besoins Sociaux afin de définir une nouvelle offre de service qui réponde encore plus efficacement aux besoins des personnes en situation de précarité ou fragilité.

Afin d'agir pour une alimentation saine et durable accessible aux nancéiens en situation de précarité, en 2022 sera mise en place une évolution des approvisionnements

des épiceries sociales en privilégiant autant que possible les achats locaux dans des circuits courts.

Pour le soutien aux personnes sans-abri, la Ville de Nancy a participé à l'échelle de son centre-ville à une première nuit de la solidarité le 20 janvier 2022. Cette démarche initiale, basée sur la mobilisation des élus et des partenaires sociaux, permettra de définir pour 2023 une intervention à l'échelle de tout le territoire nancéen en lien avec ses citoyens.

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP	OUVERTE CP 2022	AP	OUVERTE CP 2022
☒ Solidarités	1 000 000	127 200	275 000	30 000
☒ ENTRETIEN - RENOUELEMENT		27 200		-
☒ PROJETS PLURIANNUELS	1 000 000	100 000	275 000	30 000
Maison des Femmes	1 000 000	100 000	275 000	30 000

Le budget d'investissement se compose essentiellement de l'Autorisation de Programme « Solidarités », consacrée à l'aménagement de la Maison des femmes, dotée de 1 M€, dont 100 K€ de crédits de paiement dès 2022 : un nouvel outil qui permettra de proposer une solution d'urgence pour mettre à l'abri les femmes victimes de violences et leurs enfants, un lieu sécurisé, ouvert 7 jours sur 7, qui permettra également aux femmes de disposer d'un parcours, accompagnées par des professionnels aux compétences diversifiées.

## SENIORS ET AUTONOMIE

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
☒ Séniors et Autonomie	2 257 576	2 299 570	1,86%	135 200	136 185	0,73%

Le budget de fonctionnement de la politique Seniors & Autonomie repose avant tout sur la subvention versée au CCAS, maintenue au niveau de 2021 (1,74 M€), et à l'Office Nancéien des Personnes Âgées de 343 K€ (+ 5 K€), et d'une enveloppe de 130 K€ dédiée à la livraison de colis aux seniors nancéiens.

La politique Seniors et Autonomie déployée par la Direction de l'Autonomie du CCAS est axée sur 3 objectifs stratégiques essentiels pour la qualité de vie des seniors nancéiens :

- Favoriser le bien-être à domicile des seniors nancéiens,
- Anticiper les besoins et les attentes des nouveaux publics seniors pour mieux y répondre,
- Les seniors acteurs du développement de Nancy, ville inclusive, solidaire, culturelle et innovante.

A cette fin, les 3 axes suivants sont déployés en 2022 :

- **Faire alliance avec le numérique** : accès à Internet pour les seniors

dans les quartiers Les 5 résidences autonomie seront reliées à la fibre optique et équipées de spot WIFI dans un espace commun : se connecter à Internet depuis son propre matériel (tablette, smartphone, ordinateur) sera désormais possible. En complément, des bornes interactives permettront de mettre à disposition des résidents et des seniors riverains un point d'accès public à Internet pour réaliser des démarches administratives, correspondre avec ses proches ou naviguer sur des sites prédéfinis. Ces bornes font l'objet d'un financement de la CARSAT Nord Est.

Le recours à des personnes en service civique permettra une médiation avec cet outil numérique.

- **Améliorer la visibilité des services** : de nouveaux supports de communication Le CCAS conçoit en interne de nouveaux supports de présentation des services, en lien avec la direction de la communication.



Une nouvelle plaquette modernisée sur les Résidences Autonomie sera éditée et largement diffusée en 2022.

Les programmes des animations proposées par les établissements au profit des résidents et des riverains seniors sont édités mensuellement sur la base d'un nouveau modèle testé et validé par les usagers.

- **Améliorer sa santé par des actions visant son bien-être** pour la prévention de la perte d'autonomie. Parmi les plus innovantes, le CCAS propose :

- La promotion de l'activité physique comme déterminant de santé : marche nordique (avec le service Jeunesse et Sports), gymnastique

douce, danse en position assise...

- Un catalogue d'activités autour du bien-être et de l'estime de soi : art-thérapie, musicothérapie, modelage des mains, yoga du rire...
- Une démarche visant l'inclusion numérique des seniors : ateliers de sensibilisation à l'utilisation des tablettes, jeux interactifs avec les tablettes...

Au profit de l'Office Nancéien des Personnes Âgées, une subvention de fonctionnement associée à un contrat d'objectifs et de moyens est allouée (343 K€).

Pour l'EHPAD, le CCAS poursuivra en 2022 la dynamique initiée par le projet « Maison Gourmande et Solidaire » dans le cadre de la lutte contre la dénutrition des personnes âgées et la mise en œuvre de salons conversationnels avec les familles des résidents pour traiter des problématiques liées à la mémoire. Le CCAS souhaite également mettre en place un accueil temporaire qui pourra évoluer vers un hébergement permanent.

## SANTÉ

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		
	BP 21	BP 22	Evolution
☒ Santé	149 403	130 263	-12,81%
<b>Total général</b>	<b>149 403</b>	<b>130 263</b>	<b>-12,81%</b>

La politique Santé est encore marquée par des dépenses directement affectées à la prévention du coronavirus (50 K€ d'achat de masques ou solution hydroalcoolique pour les services municipaux et l'organisation des élections, etc...).

Par ailleurs, les subventions aux associations agissant en matière de santé publique sont renforcées de 5 K€.

Les axes suivants seront développés en 2022 :

**Accompagner le développement des Maisons de Santé** sur le territoire Nancéiens, et élaborer un label « Parisot ». En collaboration étroite avec la Métropole du Grand Nancy ces deux projets permettront d'affiner le maillage territoriale en terme d'offre de soins et de services médicaux pour les usagers.

**Informier et sensibiliser le grand public à la santé et aux maladies.**

En lien avec les partenaires de santé (CPAM, CRCDC, CHRU, ICL...) et le CCAS, des opérations de préventions destinées aux personnes éloignées du système de santé seront menées dans les quartiers politique de la ville afin de faire connaître les enjeux des dépistages.

**Prévenir les risques et réduire les dommages en matières d'addictions.**

Des campagnes de prévention contre les risques d'addictions seront développés tout au long de l'année à destination des nancéiens et des usagers de la ville. De plus, la Ville de Nancy s'engagera dans le programme Ville Libre Sans Tabac, démarche qui déclinera sur 3 ans plusieurs actions favorisant la réduction du tabagisme.

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES	
	AP OUVERTE	CP 2022
☒ Santé		20 000
☒ ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT		20 000

Les crédits d'investissements concourent, pour 20 K€, à augmenter ou renouveler le stock de défibrillateurs destinés à la prévention des accidents cardiaques.



# DIVERSITÉ, HANDICAP ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
☒ Inclusion et handicap	10 400	38 425	269,47%	-	10 000	0,00%

Les crédits directement dévolus à cette politique sont renforcés de 28 K€. La collectivité a en effet souhaité consolider son action en direction de la laïcité, de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations. Une volonté formalisée en terme d'organisation par la création d'une mission « Diversité et Lutte contre les Discriminations » au 1<sup>er</sup> janvier 2022 dont l'objet est d'accompagner et de soutenir les acteurs œuvrant dans le ce champ et de développer les initiatives de la ville.

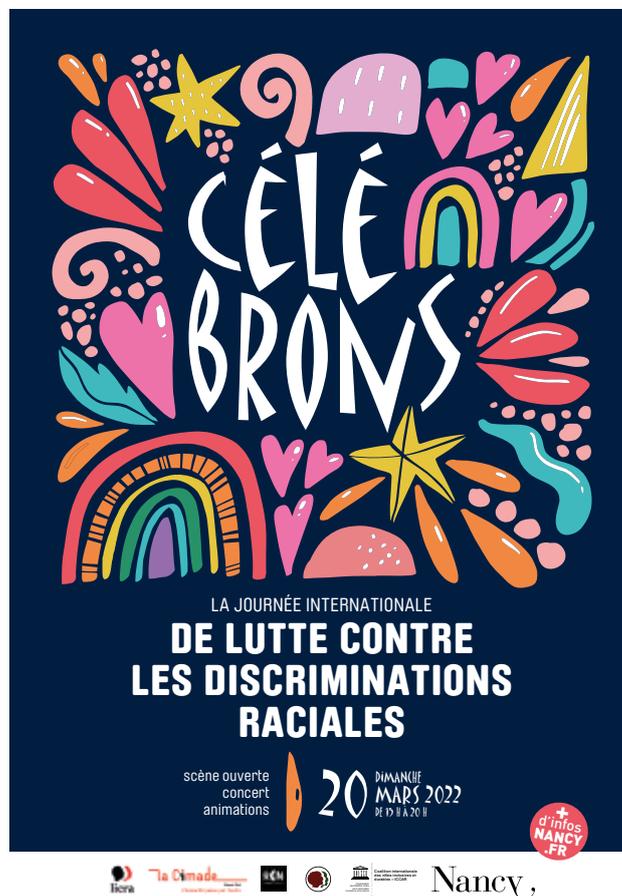
En 2022, les orientations et actions suivantes seront mises en œuvre :

- La construction en lien avec l'État, les acteurs institutionnels du territoire et les associations du premier Plan Territorial de Prévention et de lutte contre les discriminations de la ville. Un programme d'actions sera co-construit avec les acteurs, sa finalisation est programmée à l'automne 2022. Dans cette démarche, la collectivité est accompagnée par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la ville (ORIV).
- La finalisation de l'action engagée en 2021 visant à favoriser l'accès à la citoyenneté des personnes handicapées à travers le projet « citoyenneté et handicap ». Ce projet est mis en œuvre par deux personnes handicapées recrutées en service civique.

- L'animation du réseau nancéien des testeurs d'accessibilité.
- La conception et la diffusion de la newsletter à destination de tous les partenaires du handicap.
- L'accompagnement de l'ensemble du milieu associatif nancéien agissant dans le domaine du handicap.
- La conception d'un programme d'actions et de sensibilisation pour lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes en novembre 2022 à l'occasion de la journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
- La consolidation des actions menées pour lutter contre le harcèlement.
- La poursuite des partenariats institutionnels et associatifs sur le projet de création de la Maison des femmes.
- La valorisation des talents et des droits des femmes.
- La coordination d'un programme d'actions dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars.
- L'organisation d'une action culturelle et festive spécifique en centre ville dans le cadre des 50 ans de la journée internationale pour l'élimination des discriminations raciales le 20 mars 2022.
- La mise en œuvre d'une action spécifique dans le cadre de la journée

internationale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai et l'accompagnement des initiatives des associations engagées.

Enfin, la ville réunira en 2022, le réseau français des villes inclusives pour échanger sur les initiatives conduites localement pour soutenir et faciliter la diversité et l'inclusion et partager de nouvelles perspectives d'actions et de collaboration.



INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES	
	AP OUVERTE	CP 2022
☒ Inclusion & Handicap		100 000
☒ ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT		100 000

Les crédits d'investissement sont constitués de 20 K€ au titre du plan bancs, et 80 K€ pour divers travaux d'accessibilité sur le patrimoine communal.

**Faciliter la mobilité de tous les habitants par des aménagement urbains adaptés.**

Le développement du Plan bancs permettra d'agir face à la diminution de l'activité physique et à l'isolement subi par une partie de la population à cause de la crise sanitaire. Le confinement des personnes fragiles a en effet aggravé leur risque de perte de mobilité et d'autonomie ainsi que leur santé mentale. L'activité physique, même pour quelques pas, permet à chacun de préserver son capital santé, sa forme physique et psychologique, et prévenir l'apparition de certaines maladies. Afin de faciliter leurs déplacements en renforçant leur sécurisation, la Ville de Nancy installera une centaine d'assises en lien avec les parcours de déplacements quotidiens, favorisant la mobilité et la lutte contre l'isolement des personnes.





# VILLE ENTREPRENANTE ET EXPÉRIMENTALE

Cet axe regroupe les crédits dédiés à l'économie, aux commerces et aux marchés, à l'attractivité de la ville, à l'emploi (insertion et apprentissage), ainsi qu'à l'action internationale selon la répartition suivante :

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
⊕ Economie, commerce et attractivité	742 090	816 956	10,09%	1 345 545	1 392 940	3,52%
⊕ Emploi, insertion et apprentissage	409 400	332 300	-18,83%	53 650	104 500	94,78%
⊕ Action internationale	96 800	90 950	-6,04%	11 000	35 000	218,18%
<b>Total général</b>	<b>1 248 290</b>	<b>1 240 206</b>	<b>-0,65%</b>	<b>1 410 195</b>	<b>1 532 440</b>	<b>8,67%</b>

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
⊕ Economie, commerce, attractivité	4 145 000	325 690	414 500	10 000
<b>Total général</b>	<b>4 145 000</b>	<b>325 690</b>	<b>414 500</b>	<b>10 000</b>



## ÉCONOMIE, COMMERCE, MARCHÉS ET ATTRACTIVITÉ

Cette politique regroupe à la fois les crédits afférents au développement commercial et à l'attractivité du centre ville (actions du développeur de centre ville, subventions aux associations de commerçants, gestion et animation du port de plaisance, etc...) ainsi que le budget annexe des halles et marchés.

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
▣ Economie, commerce et attractivité	742 090	816 956	10,09%	1 345 545	1 392 940	3,52%
▣ Attractivité	402 187	462 174	14,92%	754 240	796 940	5,66%
▣ Marchés	339 904	354 782	4,38%	591 305	596 000	0,79%

S'agissant des crédits de fonctionnement, le budget 2022 progresse de 75 K€, dont 60 K€ au titre de l'attractivité afin de renforcer les animations commerciales ou sur le port de plaisance, et d'instaurer une nouvelle enveloppe de subventions en faveur de l'économie sociale et solidaire pour 10 K€. C'est à ce titre que la Ville de Nancy soutiendra les acteurs

engagés dans des démarches citoyennes et responsables par le biais d'opérations visant à récompenser des projets répondant à ces enjeux.

Au titre de la convention de partenariat portant sur le développement et le rayonnement du commerce et de l'artisanat nancéiens entre la Chambre de

Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est et la Chambre de niveau départemental de Meurthe et Moselle, l'association les Vitrites de Nancy et la Ville de Nancy, renouvelée pour une période d'une année, une subvention de 0,141 M€ sera versée à l'association « Les Vitrites de Nancy » pour lui permettre

de mener les actions en faveur de l'animation et de l'accompagnement des commerçants. En complément, la ville de Nancy poursuivra son accompagnement des associations de commerçants ou de professionnels par l'octroi de subventions pour un montant de 28 K€.

Par ailleurs, le développeur Par ailleurs, le développeur de centre-ville disposera d'un budget de 0,021 M€ afin de poursuivre l'animation et la coordination des acteurs autour de l'attractivité du centre-ville, de la prospection des enseignes et de l'accompagnement des

porteurs de projets.

Par ailleurs, les 5 marchés participent à la fois à la convivialité et à la qualité de l'offre sur le territoire nancéien. Initialement conçus comme des offres de proximité, certains marchés sont devenus de véritables

points d'attractivité au rayonnement large tel le marché central ou le marché dominical du Plateau de Haye. Pour maintenir et renforcer ce dynamisme commercial et le maillage de l'offres apportés par les marchés, différentes dépenses de fonctionnement

et d'investissement sont prévues : Les crédits des marchés sont renforcés de 5 % et permettront d'allouer une enveloppe exceptionnelle de 25 K€ dédiée aux actions qui seront menées dans le cadre des 170 ans du marché central.

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES			
	AP	OUVERTE	CP 2022	AP	OUVERTE	CP 2022
☒ Economie, commerce, attractivité		4 145 000	325 690		414 500	10 000
☒ ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT			225 690			
☒ PROJETS PLURIANNUELS		4 145 000	100 000		414 500	10 000
Grand Hôtel de la Reine		4 145 000	100 000		414 500	10 000

En matière d'investissement, ce budget dispose de 226 K€ de crédits d'entretien du patrimoine et de renouvellement des matériels, dont 136 K€ pour les marchés (réfection des toilettes et du système de contrôle d'accès du marché central) et 83 K€ pour le port de plaisance (mise en place de bornes électriques pour les plaisanciers et renouvellement des pontons sur 3 ans).

Par ailleurs, le BP 2022 ouvre une autorisation de programme « Attractivité » de 4,145 M€ dédiée à la première tranche de rénovation du Grand Hôtel de la Reine (pavillon Alliot), doté de 100 K€ de crédits de paiement pour cet exercice.

## EMPLOI, INSERTION ET APPRENTISSAGE

Ce volet regroupe l'ensemble des actions conduites en faveur de l'emploi, l'insertion et le développement de l'apprentissage.

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
☒ Emploi, insertion et apprentissage	409 400	332 300	-18,83%	53 650	104 500	94,78%

Tout d'abord, le déploiement de divers chantiers d'insertion permet aux personnes éloignées de l'emploi d'envisager une insertion professionnelle en proposant 3 supports d'activité, le bâtiment, les espaces verts et la voirie. Au-delà d'un retour vers l'autonomie financière, cet accompagnement vers l'emploi contribue à la levée de certains freins sociaux et permet aux personnes de retrouver une place dans la société en établissant un projet de vie. La Ville de Nancy dépense 0,070 M€ en

fournitures, équipements et petit matériel nécessaires à la réalisation des chantiers.

En parallèle, la Ville soutient l'accompagnement des mineurs et jeunes adultes dans le cadre de missions de Travail d'Intérêt Général (TIG) ou de mesures de réparations, en accueillant ces personnes au sein des Chantiers d'Insertion.

Elle accueille également au sein de ses différents services des apprentis de 16 à 29 ans, leur permettant ainsi de faire un pas

important vers l'emploi et favorisant la connaissance des métiers de la fonction publique territoriale pour une intégration future. La ville accueille actuellement près de 50 apprentis.

Le budget de cette politique évolue du fait des changements législatifs et réglementaires induisant une réforme de financement de l'apprentissage. Les dépenses de formation des apprentis baissent ainsi de moitié (63 K€) au BP 2022, qui supporte uniquement les frais de formation des apprentis

recrutés en 2021. Pour les nouveaux apprentis, leur formation sera financée par une cotisation de 0,05 % de la masse salariale qui figure dans les charges de personnel exclues de cette présentation du budget par politiques (pour environ 17 K€).

A ces strictes « dépenses de gestion » présentées ci-dessus, il faut donc ajouter 512 K€ de rémunérations d'apprentis au BP 2022, et 17 K€ de cotisation de formation, pour mesurer l'enveloppe totale dévolue à cette politique (861 K€).

# L'ACTION INTERNATIONALE DE LA VILLE DE NANCY

L'action internationale de la Ville de Nancy est une politique publique qui vise à renforcer le rayonnement, l'attractivité et la solidarité de notre territoire.

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
☒ Action internationale	96 800	90 950	-6,04%	11 000	35 000	218,18%

Les crédits de fonctionnement consacrés à l'action internationale sont globalement maintenus. L'année 2022 doit se voir réaliser un certain nombre d'événements annulés en 2021 pour des raisons sanitaires, tels que le sommet franco-britannique (21 K€), le projet Torréon (9 K€), ou encore l'événement empreintes et influences (8 K€).

Les partenariats établis avec 11 villes dans le monde avec lesquelles Nancy échange sur les bonnes pratiques, mène des réflexions autour des valeurs à défendre, des biens communs à préserver

et des compétences à renforcer, permettent aux citoyens de s'ouvrir au monde et à notre collectivité d'apprendre des villes sœurs et de promouvoir son propre savoir-faire.

Dans le prolongement de la COP 26 de Glasgow qui a une nouvelle fois mis en exergue l'urgence climatique et le rôle des collectivités territoriales pour la protection du climat, Nancy entend continuer à mobiliser l'ensemble de ses partenaires européens et internationaux autour des transitions qui s'imposent autant qu'autour de la participation citoyenne qui les rend possibles.

## JUMELAGES

La Ville de Nancy fait vivre au quotidien l'amitié entre les peuples par le biais de ses jumelages. Elle poursuivra le développement des coopérations engagées et concrétisera de nouveaux projets avec ses villes jumelées.

## ECCAR

La Ville poursuivra son engagement dans le cadre de la Coalition européenne des villes contre le racisme et les discriminations (ECCAR) ainsi que son action humanitaire en faveur des populations en détresse.

## PROMOTION DE L'IDÉAL EUROPÉEN

Plus que jamais, la Ville favorisera la construction européenne et mettra en place des événements autour de l'Europe et des valeurs qu'elle défend.

## DIPLOMATIE

Nancy continuera ses coopérations étroites avec le corps diplomatique, accueillera en son sein des délégations des ambassades et des consulats, et organisera des événements en lien avec ces représentations.

Ville de Lublin / Pologne





# VILLE DÉCARBONÉE ET NATURE

Cet axe regroupe les crédits afférents à la mobilité, piétonnisation et au stationnement, ainsi qu'à la transition écologique et la place de la nature en ville, et enfin à l'urbanisme, selon la répartition ci-dessous :

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
⊕ Mobilités et stationnement	2 529 846	2 231 114	-11,81%	6 885 600	7 525 500	9,29%
⊕ Nature en ville et transition écologique	1 377 204	1 496 585	8,67%	21 000	48 572	131,30%
⊕ Urbanisme écologique	474 000	511 500	7,91%	30 200	30 200	0,00%
<b>Total général</b>	<b>4 381 050</b>	<b>4 239 199</b>	<b>-3,24%</b>	<b>6 936 800</b>	<b>7 604 272</b>	<b>9,62%</b>

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
⊕ Mobilités & stationnement		2 223 600		
⊕ Nature en ville, transition écologique	3 160 000	3 139 000	556 000	606 000
⊕ Urbanisme écologique		180 000		
<b>Total général</b>	<b>3 160 000</b>	<b>5 542 600</b>	<b>556 000</b>	<b>606 000</b>



## MOBILITÉS ET STATIONNEMENT

Cette politique regroupe à la fois les crédits afférents au plan piéton, et au stationnement, qu'il soit sur voirie (budget principal) ou en ouvrage (budget annexe).

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
▣ <b>Mobilités et stationnement</b>	2 529 846	2 231 114	-11,81%	6 885 600	7 525 500	9,29%
▣ <b>Plan piétons</b>	60 000	60 000	0,00%			0,00%
▣ <b>Stationnement</b>	2 469 846	2 171 114	-12,10%	6 885 600	7 525 500	9,29%
▣ Budget principal	1 426 500	1 237 500	-13,25%	5 009 000	5 744 500	14,68%
▣ Budget annexe	1 043 346	933 614	-10,52%	1 876 600	1 781 000	-5,09%

S'agissant des crédits de fonctionnement, le projet d'aménagement d'un plateau piétons dans le centre-ville se poursuit avec une nouvelle étape en été 2022. Le bilan de la concertation en cours fera l'objet d'une présentation lors d'un prochain conseil municipal. Afin de répondre aux demandes d'accès des riverains et de permettre les livraisons des commerces, un centre d'appel sera déployé afin d'assurer les accès aux ayants droits.

Le stationnement sur voirie voit ses dépenses diminuer de 190 K€ sur la base des dépenses réalisées en 2021 dans le cadre du marché de gestion du stationnement de surface et dans l'attente de l'attribution du nouveau marché d'entretien, maintenance et exploitation du stationnement sur voirie incluant notamment la gestion des FPS et des RAPO (Recours Administratif Préalable Obligatoire).

Les recettes devraient progresser quant à elles, du fait de l'amélioration de la situation sanitaire (hypothèse d'absence de confinement et de réduction du télétravail en 2022), et de la politique de lutte contre les incivilités de paiement délibérée en 2021.

Le budget annexe des parkings voit ses dépenses et recettes diminuer légèrement en raison de la fermeture pour travaux de plusieurs niveaux du parking Stanislas.

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES	
	AP OUVRETE	CP 2022
☒ <b>Mobilités &amp; stationnement</b>		<b>2 223 600</b>
☒ <b>ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT</b>		<b>2 223 600</b>
☒ Budget principal		878 500
☒ Budget parkings		1 345 100

En matière d’investissement, cette politique dispose de 2,2 M€ de crédits de Gros Entretien, mettant notamment l’accent sur les parkings (1,345 M€ contre une moyenne de 712 K€ entre 2019 et 2021) afin de procéder à de nombreuses améliorations ou mises aux normes ainsi que l’installation de bornes de recharge électriques (180 K€), selon les priorités établies par le diagnostic réalisé conjointement avec la Métropole dans le cadre du futur transfert de compétences.

## NATURE EN VILLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce centre de responsabilité regroupe à la fois les crédits dévolus à accroître et améliorer la place de la nature en ville au travers de l’entretien des espaces verts (parcs, jardins, cimetières, etc...) et de la promotion de la nature (avec des événements tels que Jardin Éphémère), ainsi qu’à la transition écologique.

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
☒ <b>Nature en ville et transition écologique</b>	<b>1 377 204</b>	<b>1 496 585</b>	<b>8,67%</b>	<b>21 000</b>	<b>48 572</b>	<b>131,30%</b>

Les crédits de fonctionnement sont renforcés de 120 K€, essentiellement pour la politique nature en ville qui dispose notamment de 30 K€ supplémentaires en 2022 pour organiser l’événement triennal Embranchements, En 2022, du 1<sup>er</sup> au 19 juin, la troisième édition de ce festival de l’arbre à portée nationale aborde deux thématiques majeures : « L’arbre prend le temps » et « la migration des arbres ». Développées à l’échelle de la Ville et de la métropole, elles permettront très concrètement une approche sensible et pédagogique. L’idée est de s’interroger sur les ressources de ce végétal

exceptionnel mais aussi la force de notre territoire et notamment de son patrimoine arboré.

Par ailleurs, l’édition 2022 du jardin éphémère aura pour titre « Le feu effleure ! » et portera à connaissance l’expertise et le savoir-faire des équipes municipales. Les multiples partenariats techniques et scientifiques engagés accentueront, outre l’objet culturel qu’est le jardin, une essentielle dimension artistique et pédagogique. La concomitance d’un congrès national des sapeurs-pompiers et des journées du patrimoine permettra de

développer un programme inédit. Pendant six semaines, le « jardin éphémère » constitue un carrefour des connaissances apte à transmettre ce que représente la transition écologique dans laquelle la ville est engagée pleinement, avec l’ensemble des citoyens associés.

Le budget 2022 intègre également 5 K€ pour l’entretien des cours d’écoles en lien avec leur aménagement progressif en îlots de fraîcheurs végétalisés et désimperméabilisés. En effet, l’entretien des premières cours, aménagées en 2021, sera, en majorité, réalisé en régie. Ce retour

d’expérience, sur l’année 2022, permettra d’ajuster l’entretien des cours suivantes qui demandera certainement un ajustement des moyens dévolus aux cours d’écoles afin que les enfants profitent pleinement de cette végétalisation.

Le budget consacré à la transition écologique (160 K€) permettra de développer de nouvelles actions en 2022 telles que le projet StanAir (35 K€), le cofinancement de l’étude Zone à Faible Émissions avec la Métropole (20 K€), ou le développement de conférences et d’outils de sensibilisation à la transition écologique (13 K€).

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
▣ Nature en ville, transition écologique	3 160 000	3 139 000	556 000	606 000
▣ ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT		579 000		215 000
▣ PROJETS PLURIANNUELS	3 160 000	2 560 000	556 000	391 000
Bassin de la Pépinière	1 000 000	1 000 000		
Plan de gestion parc de la Pépinière	60 000	60 000	25 000	25 000
Performance énergétique	2 100 000	1 500 000	531 000	366 000

En matière d'investissement, une enveloppe d'entretien et de renouvellement de 579 K€ est prévue pour les achats de végétaux, plantations et arbres (110 K€), les travaux dans les parcs (210 K€ pour la réfection des allées, des clôtures, l'arrosage automatique, etc...), et les matériels nécessaires à la gestion des espaces verts (107 K€). Assurer l'entretien des espaces de nature, le rendre encore plus écologique et durable est

un impératif. L'exemplarité dans ce domaine est à même de convaincre les citoyens pour qu'ils reproduisent ces techniques dans leurs espaces privés (économies d'eau, alternatives aux produits phytopharmaceutiques, tailles raisonnées des végétaux ou encore préservation de la biodiversité).

En complément, une enveloppe de 92 K€ pour des travaux de raccordement au

chauffage urbain concourent à la transition écologique.

Par ailleurs, une autorisation de programme « Nature et Transition Écologique » est ouverte pour 3,16 M€, dont 2,56 M€ de crédits de paiement sont prévus dès 2022 pour le bassin et le plan de gestion du parc de la Pépinière (1,06 M€) et les travaux de performance énergétique dans les bâtiments communaux (1,5 M€).

## URBANISME ÉCOLOGIQUE

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
▣ Urbanisme écologique	474 000	511 500	7,91%	30 200	30 200	0,00%

Les dépenses consacrées à la politique Urbanisme progressent de 37 K€ en 2022, essentiellement en raison du recours à un architecte conseil sous forme de prestations pour 30 K€ (et non plus de vacations qui apparaissaient auparavant dans les charges de personnel exclues de cette analyse).

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
▣ Ville décarbonnée et nature		180 000		210 000
▣ Urbanisme écologique		180 000		210 000
▣ ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT		180 000		210 000

En matière d'investissement, le budget 2022 dispose de 180 K€ de subventions d'équipement pour le ravalement des façades et l'aide au logement dans le cadre du PIG (Programme d'Intérêt Général).

Une recette estimée à 210 K€ figure au budget 2022 au titre de l'aide à la relance de la construction durable, la ville ayant déjà bénéficié de 420 K€ en 2021 correspondant aux 4 200 m<sup>2</sup> de logements denses (rapport de 2,2 entre

la surface de plancher et la surface de terrain) autorisés entre août 2020 et 2021 pour répondre au double objectif de production de logements et de lutte contre l'artificialisation des sols.



# VILLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE

Cet axe regroupe les crédits afférents à la citoyenneté, les ateliers de vie de quartiers et la participation, notamment au travers du budget participatif, passé de 800 000 € en 2021 à 1 000 000 € pour cette seconde édition.



## CITOYENNETÉ

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		
	BP 21	BP 22	Evolution
⊕ Citoyenneté	37 500	65 540	74,77%
Total général	37 500	65 540	74,77%

Le budget de fonctionnement dispose de 65 K€ de dépenses de gestion au budget 2022, soit 30 K€ de plus qu'en 2021, afin notamment de former les membres des ateliers de vie de quartier et de renouveler l'assemblée citoyenne par tirage au sort.

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES	
	AP OUVERTE	CP 2022
⊖ Budget participatif		1 000 000
⊕ BUDGET PARTICIPATIF		1 000 000

Suite au succès de la première édition qui a permis la réalisation de 25 projets citoyens pour un investissement de 800 000 €, le budget participatif est porté à 1 M€ en 2022. La deuxième édition du Budget Participatif est mise en œuvre selon les modalités définies par l'Assemblée Citoyenne et approuvées à l'unanimité du Conseil Municipal du 19 avril 2021.

Selon ces nouvelles modalités, la participation citoyenne est renforcée dans le pilotage et le suivi des propositions déposées par les habitants, de la phase d'instruction à la conception et la mise en œuvre des projets, en impliquant 11 Ateliers de Vie de Quartier (A.V.Q.) et des membres de l'Assemblée Citoyenne (A.C.N.) aux côtés des élus et des services municipaux.



# VILLE DES PROXIMITÉS ET DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

Cet axe regroupe les crédits afférents aux services à la population (état-civil, élections, cimetières), aux animations de la ville (fête nationale), ainsi qu'à la sécurité, la propreté et la tranquillité publique (police nationale, brigade du cadre de vie), selon la répartition ci-dessous :

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
⊕ Sécurité propreté et tranquillité	562 981	1 004 218	78,38%	825 000	934 000	13,21%
⊕ Services à la population	154 503	216 351	40,03%	748 300	715 300	-4,41%
⊕ Animations dans la ville	642 777	610 121	-5,08%	565 500	565 500	0,00%
<b>Total général</b>	<b>1 360 260</b>	<b>1 830 690</b>	<b>34,58%</b>	<b>2 138 800</b>	<b>2 214 800</b>	<b>3,55%</b>

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
⊕ Sécurité, propreté, tranquillité		504 300		73 309
⊕ Services à la population		38 000		
⊕ Animations dans la ville		75 000		
<b>Total général</b>		<b>617 300</b>		<b>73 309</b>



# SÉCURITÉ, PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ

Sont regroupés ici à la fois les crédits dédiés à la sécurité au moyen de la police municipale, ainsi qu'à la gestion du domaine public pour en garantir, la propreté, la salubrité, et la sécurité.

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
☒ Sécurité propreté et tranquillité	562 981	754 218	33,97%	445 000	554 000	24,49%
☒ Sécurité	144 886	269 641	86,11%			0,00%
☒ Propreté voirie	418 095	484 577	15,90%	445 000	554 000	24,49%

S'agissant des crédits de fonctionnement, les dépenses dédiées à la police municipale progressent de 125 K€, principalement en raison du coût de rattachement au Centre de Supervision Urbain métropolitain pour 100 K€ (qui avait été omis au budget 2021), ainsi que 16 K€ de plus pour les fournitures, vêtements de travail compte tenu du renforcement des effectifs.

Les dépenses consacrées à la propreté urbaine progressent également, pour 66 K€, notamment pour développer la lutte contre les incivilités, en équipant la brigade de surveillance de la voie publique et les garde-parcs, en développant une convention avec Réciprocité pour assurer la collecte des cendriers installés par la ville dans le cadre du budget participatif, en recourant à des outils de sensibilisation à

l'éco-citoyenneté, etc...

Les recettes liées à la voirie progressent de 110 K€ notamment du fait de l'amélioration de la situation sanitaire qui se traduit par un retour à la normal des droits d'occupation du domaine public (+ 80 K€) et de la lutte contre les incivilités qui devrait conduire la ville à refacturer les interventions d'enlèvements des déchets sauvages pour environ 10 K€.

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
☒ Sécurité, propreté, tranquillité		504 300		73 309
☒ ENTRETIEN - RENOUELEMENT		504 300		73 309

En matière d'investissement, la politique de sécurité dispose de 400 K€, dont 116 K€ pour les véhicules et vélos de la police municipale, 209 K€ pour leur habillement, gilets pare-balles, armement, radios... et 75 K€ pour l'installation de nouvelles caméras dans le cadre du centre de surveillance urbain métropolitain.

En complément, 100 K€ sont fléchés sur la gestion du domaine public (plaques de rue, panneaux de signalisation, entretien des fontaines, etc...).

## LES SERVICES À LA POPULATION

Sont regroupés ici les crédits afférents au fonctionnement de l'état civil, l'organisation du recensement et des élections, la gestion administrative des cimetières, en lien avec l'hôtel de ville et les mairies de quartier.

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
☒ Services à la population	154 503	216 351	40,03%	748 300	715 300	-4,41%

S'agissant des crédits de fonctionnement, l'augmentation de 60 K€ des dépenses s'expliquent essentiellement par une meilleure répartition des dépenses d'entretien des bâtiments (qui étaient peu ventilées par politiques au

moment du BP les années précédentes). A l'exception de ce détail technique, les dépenses sont stables dès lors qu'il y aura 2 scrutins à organiser en 2022 (élections présidentielles et législatives) comme en 2021 (élections départementales et régionales).

En revanche, les recettes diminuent dès lors que la ville a fait le choix de ne pas compenser intégralement la suppression des taxes funéraires (- 75 K€) par l'ajustement des tarifs des cimetières (+ 41 K€).

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES	
	AP OUVERTE	CP 2022
☒ Services à la population		38 000
☒ ENTRETIEN - RENOUELEMENT		38 000

Les crédits d'investissement servent essentiellement aux cimetières pour l'installation de nouveaux colombariums et l'aménagement d'un ossuaire musulman.



## ANIMATIONS DANS LA VILLE

Ce volet regroupe les dépenses et recettes relatives à la foire de printemps et d'automne, la fête nationale ainsi que l'ensemble des animations qui ne relèvent pas spécifiquement de la politique culturelle ou des manifestations sportives.

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
⊕ Animations dans la ville	642 777	610 121	-5,08%	565 500	565 500	0,00%

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont globalement stables entre les budgets 2021 et 2022.

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES	
	AP OUVERTE	CP 2022
⊖ Animations dans la ville		75 000
⊕ ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT		75 000

Les investissements se composent de 50 K€ de matériels pour organiser les manifestations diverses (stands, mobiliers, etc...), et 25 K€ de matériels pour les foires (modernisation des armoires et installations électriques).



# VILLE RESPONSABLE

Cet axe regroupe essentiellement les crédits dévolus aux services supports des politiques publiques, qu'il s'agisse des services administratifs, pour une commande publique plus responsable par exemple, des services techniques, qui assurent en régie un multitude de prestations pour en maîtriser les coûts, ou de Ville numérique pour moderniser l'administration.

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
⊕ Administration générale	4 513 605	3 728 117	-17,40%	160 040	276 306	72,65%
⊕ Patrimoine et logistique	2 547 880	2 355 826	-7,54%	1 424 901	1 597 465	12,11%
⊕ Ville numérique	1 169 133	1 200 120	2,65%			0,00%
<b>Total général</b>	<b>8 230 618</b>	<b>7 284 063</b>	<b>-11,50%</b>	<b>1 584 941</b>	<b>1 873 771</b>	<b>18,22%</b>

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
⊕ Administration générale	7 824 000	2 452 988	3 462 000	773 000
⊕ Patrimoine et logistique		1 041 000		125 000
⊕ Ville numérique		318 080		
<b>Total général</b>	<b>7 824 000</b>	<b>3 812 068</b>	<b>3 462 000</b>	<b>898 000</b>



## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les crédits de l'administration générale concourent à la bonne gestion de l'ensemble des services administratifs, dits « services supports » tels que les Moyens Généraux, les Ressources Humaines, les Affaires juridiques et la Commande Publique, les Finances, etc...

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
⊕ Administration générale	4 513 605	3 728 117	-17,40%	160 040	276 306	72,65%

Les dépenses de gestion de l'administration générale diminuent facialement de 786 K€ dès lors que les efforts de qualité comptable conduits en 2021 ont entraîné une meilleure ventilation des dépenses d'énergie sur les politiques sectorielles (et donc - 324 K€ sur cet axe) et la requalification en dépenses de personnel des participations de la ville, en tant qu'employeur, aux abonnements de transports en commun et à la prévoyance des agents (182 K€).

Ces deux retraitements mis à part, les dépenses diminuent en réalité

de 280 K€, grâce à des économies réalisées sur les frais de télécommunications ou d'affranchissement. Pour autant, des moyens supplémentaires sont consacrés à la formation des agents (+ 13 %) ou la communication interne.

A ce titre un service de communication interne a été constitué et poursuit 4 objectifs principaux :

- Donner du sens en diffusant aux agents des informations sur les grands projets de la collectivité et sur le sens de l'organisation mise en place.
- Faciliter le travail des agents au quotidien en rendant plus lisibles et

accessibles pour les agents les information sur les conditions et modalités de travail (procédures internes, qui fait quoi, santé et sécurité...) et sur les à-côtés (restaurant, action sociale, actions culturelles, sportives dédiées aux agents...).

- Valoriser les agents et renforcer leur sentiment d'appartenance et valorisant leurs réalisations.
- Soutenir la communauté managériale en l'appuyant dans son rôle de pédagogie auprès des agents sur les actions conduites et à conduire, par la production d'outils divers (supports rédigés, séminaires, etc).

Dans le cadre de ces objectifs, en 2022, le service de communication interne disposera de 24 K€ et s'emploiera à renforcer l'information des agents en s'appuyant sur les supports existants et en créant de nouveaux supports, mettra en place un temps d'accueil des nouveaux arrivants ainsi qu'une procédure d'accueil, favorisera la rencontre des agents, accompagnera le déploiement du projet d'administration.

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
Administration générale	7 824 000	2 452 988	3 462 000	773 000
ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT		148 100		
PROJETS PLURIANNUELS	7 824 000	2 304 888	3 462 000	773 000
Acquisition esplanade Cuénot		363 888		
Restaurant inter administrations	6 756 000	1 500 000	3 378 000	750 000
Restructuration des locaux de la police	420 000	115 000	84 000	23 000
Nouveaux outils numériques	648 000	326 000		

En matière d'investissement de type « GER », 61 K€ sont prévus pour les renouvellements de matériels (Équipements de Protection Individuelle, matériel de restauration collective, de sonorisation ou individuel pour la gestion des salles municipales, d'entretien des locaux...) et 80 K€ pour l'entretien de bâtiments.

Par ailleurs, le budget ouvre une Autorisation de Programme « Locaux & Moyens de l'administration », dotée de 7,824 M€, dont

1,941 K€ de crédits de paiement dès 2022 pour :

- L'aménagement du Restaurant Inter Administratif au 38-40 rue Sainte-Catherine, en lien avec l'aménagement de la nouvelle cité administrative des services de l'État (1,5 Me de CP 2022)
- La restructuration des locaux de la police municipale (et sécurisation de l'armurerie) pour adapter les bureaux aux effectifs de la police renforcés chaque année jusqu'en 2026 (115 K€ de CP 2022)

- Le déploiement du wifi interne et l'acquisition de nouveaux outils numériques pour les services et la prévention des cyberattaques (326 K€ de CP 2022).

Enfin, l'acquisition de l'esplanade Cuénot se poursuit avec 364 K€ (3 années restantes entre 2022 et 2024).

## PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES			RECETTES		
	BP 21	BP 22	Evolution	BP 21	BP 22	Evolution
Patrimoine et logistique	2 547 880	2 355 826	-7,54%	1 424 901	1 597 465	12,11%
Domaine et patrimoine	1 360 070	1 245 985	-8,39%	1 424 901	1 597 465	12,11%
Ateliers municipaux	608 310	583 341	-4,10%	-	-	0,00%
Parc automobile	579 500	526 500	-9,15%			0,00%

Les crédits de fonctionnement semblent diminuer de 115 K€, notamment au titre de la gestion du patrimoine immobilier, dès lors que l'amélioration de la qualité comptable a conduit à mieux répartir par politiques les crédits de maintenance des bâtiments qui étaient souvent « non ventilés » jusqu'en 2021 (- 163 K€ transférés sur les politiques sectorielles).

Ce retraitement mis à part, les dépenses progressent donc de 48 K€ environ, notamment en raison des dépenses d'énergie qui affichent une hausse de 47 % sur ce centre de responsabilité (+ 100 K€).

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	AP OUVERTE	CP 2022	AP OUVERTE	CP 2022
Patrimoine et logistique		1 041 000		125 000
ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT		1 041 000		125 000

En matière d'investissement, il est prévu 1,04 M€, dont 378 K€ pour assurer la maintenance des installations techniques des bâtiments (ascenseurs,

chaufferies, sécurité incendie, etc...), 373 K€ pour le renouvellement des véhicules et 290 K€ pour les matériels nécessaires au fonctionnement et aux

chantiers de la régie / centre technique mais aussi pour améliorer les conditions de travail des ateliers.



## VILLE NUMÉRIQUE

La majeure partie du budget numérique est consacrée au fonctionnement de la Direction mutualisée des systèmes d'information et de télécommunications de la métropole du Grand Nancy.

FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES		
	BP 21	BP 22	Evolution
⊕ Ville numérique	1 169 133	1 200 120	2,65%
<b>Total général</b>	<b>1 169 133</b>	<b>1 200 120</b>	<b>2,65%</b>

Le budget 2022 prévoit une hausse des dépenses de gestion de 30 K€ pour tenir compte de l'inflation qui impacte les contrats de maintenance informatique souscrits et refacturés par la Métropole, ainsi que de l'augmentation du nombre de matériels (renforcement des PC portable avec le télétravail dans le contexte de crise sanitaire depuis 2020).

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES	DEPENSES	
	AP OUVRETE	CP 2022
⊖ Ville numérique		318 080
⊕ ENTRETIEN - RENOUVELLEMENT		318 080

Le budget d'investissement dédié au numérique compte pour 318 K€ de renouvellement de postes informatiques, écrans, smartphones, etc... Cette enveloppe doit permettre de rattraper le retard pris dans le renouvellement des matériels des services, et de développer le travail en mobilité grâce à un nombre croissants d'ordinateurs portables.

# N

# Nancy,

---

**NANCY.FR**

RÉDACTION  
CONCEPTION - MISE EN PAGE  
CRÉDITS PHOTOS  
VILLE DE NANCY

MERCI À L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA  
VILLE DE NANCY POUR AVOIR COLLABORÉ  
À LA PRODUCTION DE CE DOCUMENT